



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9418^e séance

Jeudi 14 septembre 2023, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Hasani/M. Hoxha	(Albanie)
<i>Membres :</i>	Brésil	M. França Danese
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
	Équateur	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M. Agyeman
	Japon	M. Ishikane
	Malte	M ^{me} Frazier
	Mozambique	M. Irachande Gouveia
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Renforcer le partenariat humanitaire public-privé

Lettre datée du 28 août 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2023/631/Rev.1)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Renforcer le partenariat humanitaire public-privé

Lettre datée du 28 août 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2023/631/Rev.1)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Chili, Danemark, Égypte, Guatemala, Inde, Italie, Maroc, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Slovaquie, Thaïlande et Turquie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Cindy McCain, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, M. Jared Cohen, Président de Global Affairs et co-Directeur de l'Office of Applied Innovation à Goldman Sachs, et M. Michael Miebach, Président-Directeur général de Mastercard.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M^{me} Hedda Samson, Cheffe adjointe de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/631/Rev.1, qui contient le texte d'une lettre datée du 28 août 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole à M^{me} McCain.

M^{me} McCain (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invitée à présenter au Conseil de sécurité un exposé sur l'importance cruciale

du partenariat avec le secteur privé pour répondre aux besoins humanitaires. Je remercie l'Albanie de soulever pour la première fois cette question au Conseil. Venant moi-même du secteur privé, j'attache beaucoup d'importance à cette question.

Les entreprises qui prospèrent et les économies florissantes sont les moteurs essentiels qui alimenteront les efforts déployés à l'échelle mondiale pour éliminer la faim et la pauvreté et renforcer la paix et la sécurité internationales. Hélas, le secteur humanitaire est aujourd'hui l'un des secteurs qui connaissent la croissance la plus forte dans le monde. La demande de services du Programme alimentaire mondial (PAM) ne cesse d'augmenter, et cela vaut pour tout le système des Nations Unies et plus généralement la communauté humanitaire dans son ensemble. Les guerres, les bouleversements économiques et, de plus en plus, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement font sombrer chaque année des millions de personnes dans la pauvreté et le désespoir.

Pas moins de 783 millions de personnes ne savent pas quand – ou même si – elles mangeront à nouveau. En outre, le PAM estime que près de 47 millions de personnes réparties dans plus de 50 pays sont dans la phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, c'est-à-dire au bord de la famine. Le nombre d'enfants pris dans l'étau de la famine est accablant, et l'on estime que 45 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë.

J'aimerais pouvoir dire aux membres du Conseil que la faim de plus en plus présente dans de nombreuses régions du monde est due à des facteurs ponctuels et qu'elle diminuera au fur et à mesure que les circonstances s'amélioreront. Mais ce n'est pas le cas. Nous sommes actuellement témoins d'une série de crises simultanées et à long terme qui continueront d'alimenter les besoins humanitaires mondiaux, et ce, au moment même où le financement des opérations d'aide humanitaire tarit. Au PAM, nous avons dû prendre la décision très difficile de réduire les rations alimentaires de millions de personnes vulnérables. Et à l'avenir, il faudra appliquer d'autres restrictions. Telle est la nouvelle réalité de la communauté humanitaire, notre nouvelle norme, et nous en subirons les conséquences pendant des années. Mais cela ne veut pas dire que nous ne pouvons rien faire pour mettre un terme à cette souffrance humaine, et l'histoire nous apprend que le secteur privé a un rôle capital à jouer dans ce sens.

Les grandes avancées réalisées ces 200 dernières années en matière de réduction de la pauvreté dans le monde résultent pour la plupart de la croissance économique

tirée par le secteur privé. Plus récemment, nous avons pu maîtriser des maladies telles que le VIH/sida et la tuberculose grâce à des partenariats public-privé efficaces. Les entreprises ont mis au point des médicaments et des vaccins, tandis que les gouvernements et les organisations humanitaires les ont acheminés là où ils étaient nécessaires. Alors que nous sommes confrontés à une nouvelle réalité, celle de besoins humanitaires permanents et de budgets réduits, il est temps de revoir notre manière de collaborer et de trouver de nouveaux modèles de partenariats intersectoriels. Nous avons besoin de l'aide des chefs d'entreprise pour mettre au point les innovations et les solutions intelligentes nécessaires pour renforcer la résilience et s'attaquer aux causes profondes de la faim et de la pauvreté, en vue de réduire les besoins humanitaires à long terme. Les entreprises privées doivent être à la tête des initiatives qui ont pour but de construire des infrastructures essentielles, de fournir des biens et des services abordables, de stimuler l'innovation, de développer les compétences et de créer de nouvelles possibilités d'emploi. Il est essentiel que les entreprises locales et les entreprises privées soient au centre de ces efforts.

Partout où le PAM mène des opérations, nous comptons sur l'ingéniosité et l'esprit d'entreprise des partenaires du secteur privé pour nous aider à agir sur le terrain. Tout le monde bénéficie de cette démarche. La réduction de la pauvreté et de la faim est une condition préalable à une main-d'œuvre en bonne santé, à des marchés performants et à une croissance économique et une prospérité durables. Lorsque les personnes et les communautés prospèrent, les entreprises font de même. Au PAM, nous avons l'habitude de travailler en partenariat avec des entreprises qui partagent notre vision d'un monde exempt de la faim, et nous sommes fiers qu'elles aient confiance en notre capacité de la concrétiser. Des partenaires tels qu'Amazon, DHL et Takeda travaillent avec nous pour renforcer notre chaîne d'approvisionnement et nos réseaux logistiques de classe mondiale, en veillant à ce que la communauté humanitaire au sens large puisse s'en servir avec plus d'efficacité. Nous travaillons également avec des sociétés d'analyse pour améliorer nos capacités d'analyse de données, avec des entreprises du secteur alimentaire pour améliorer la valeur nutritionnelle de nos paniers alimentaires, et avec des spécialistes de l'intelligence artificielle sur un système de surveillance par satellite qui permettra d'évaluer les zones sinistrées à distance. En outre, le PAM utilise ses ressources économiques et son pouvoir d'achat pour soutenir l'expansion des entreprises, la création d'emplois et la résilience des communautés dans les pays où nous opérons. L'année

dernière, nous avons acheté 50 % de nos produits alimentaires aux niveaux local et régional, injectant ainsi 1,6 milliard de dollars dans les marchés locaux.

De plus, nous sommes le plus grand fournisseur humanitaire de paiements numériques et en espèces au monde. L'année dernière, nous avons distribué plus de 3,3 milliards de dollars à 56 millions de personnes vulnérables répartis dans 72 pays, des fonds qui soutiennent les entreprises et les économies locales. Il s'agit là d'une démarche porteuse de transformation. Ce programme trouve son origine dans le partenariat innovant lancé lorsque le PAM et Mastercard ont uni leurs forces il y a plus de 10 ans. Mastercard a partagé avec nous son savoir-faire en matière de paiements et de technologie pour nous aider à développer et à améliorer nos systèmes de distribution de bons alimentaires numériques. Depuis, l'équipe de Mastercard soutient notre mission visant à éliminer la faim, et j'en remercie M. Miebach.

Cependant, il reste beaucoup à faire ; les secteurs humanitaire, privé et public peuvent y contribuer en travaillant ensemble dans le cadre d'un partenariat, en encourageant l'innovation scientifique et technique, en développant de nouvelles capacités, en partageant leurs compétences et leur expertise, et en mobilisant les ressources et la volonté politique nécessaires pour faire face à la nouvelle réalité dans laquelle nous vivons. Aucun d'entre nous ne possède toutes les solutions. Mais nos secteurs ont de nombreux attributs en commun : des priorités claires, un attachement ferme à l'obtention de résultats et un sentiment d'urgence face à la tâche à accomplir. Notre défi commun est d'intensifier les partenariats multisectoriels ambitieux qui nous permettront de lutter efficacement contre la faim et la pauvreté et de réduire les besoins humanitaires à long terme.

La responsabilité qui incombe au Conseil de sécurité en matière de paix et de sécurité internationales sera décisive pour le succès de cette entreprise commune. Dans les endroits les plus fragiles, comme la Somalie, où je me suis rendue en mai, c'est souvent le secteur privé qui maintient à flot des populations extrêmement vulnérables. Mais il les rend également vulnérables face à des chocs tels que la guerre en Ukraine ou les régimes de sanctions. La responsabilité du Conseil de protéger cet espace est donc encore plus importante, et j'exhorte les membres à utiliser résolument leurs pouvoirs et leur influence pour créer les conditions globales qui permettront de faciliter des partenariats public-privé florissants. Les gouvernements des États Membres doivent également utiliser leur pouvoir fédérateur et leurs leviers de politique publique

pour créer un environnement propice aux partenariats public-privé, afin qu'ils puissent favoriser le développement local et être un moteur puissant de possibilités pour les communautés vulnérables. Les institutions financières internationales peuvent appuyer ces efforts en apportant le capital financier, en particulier dans les États fragiles.

Enfin, et c'est essentiel, il faut que le secteur privé s'acquitte de ses responsabilités et contribue à bâtir des sociétés qui favorisent la réussite de leurs entreprises. Si nous voulons vraiment lutter contre les changements climatiques, offrir des services d'assainissement, des soins de santé et des logements décents et ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'éducation et d'emploi, le monde des affaires doit être de la partie. La rentabilité du secteur privé peut et doit aller de pair avec les objectifs de développement durable. Je sais par expérience que c'est une question de bon sens sur le plan commercial. Travaillons donc ensemble à l'élaboration de nouveaux modèles de collaboration, qui englobent le respect de la nature, les transferts de technologie, les échanges de compétences et de personnel, la conception de programmes de pointe et des systèmes rigoureux d'évaluation des données et des impacts.

Le chemin à parcourir est long et les défis sont immenses. Mais nous pouvons encore juguler l'augmentation constante des besoins humanitaires dans le monde. Avec de la détermination, de l'innovation et surtout une collaboration intersectorielle, nous pouvons nous frayer un chemin à travers un paysage nouveau et complexe, et raviver l'espoir des communautés vulnérables partout dans le monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} McCain de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Cohen.

M. Cohen (*parle en anglais*) : C'est un privilège de prendre la parole devant le Conseil de sécurité aujourd'hui. La présente séance fait suite à une crise qui s'est produite il y a 760 jours, à 11 200 kilomètres d'ici. Elle a largement disparu de l'actualité, mais ce jour est un rappel important de la détresse actuelle du peuple afghan et des crises qui perdurent dans le monde. Nous nous souvenons tous de la prise de Kaboul par les Taliban. Des centaines de milliers d'Afghans ont été mis en danger. La plupart d'entre eux n'avaient nulle part où aller et une grande partie des pays du monde ont fermé leurs frontières. Mais quelques pays, dont certains sont représentés dans cette salle aujourd'hui, les ont gardés ouvertes. Je me souviens qu'à l'époque, j'ai discuté avec des journalistes,

des philanthropes et quelques dirigeants du monde, leur demandant ce qui pouvait être fait. Du jour au lendemain, ce groupe a formé ce qu'il convient d'appeler un réseau multisectoriel et multinational de bonne volonté. C'est le cheik Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al-Thani, alors Ministre des affaires étrangères du Qatar et aujourd'hui également Premier Ministre, qui a mobilisé son pays. Le Qatar a évacué, réinstallé et transporté en lieu sûr des dizaines de milliers de femmes, de filles et de figures de la société civile afghanes. Le cheik Mohammed et son équipe ont prêté une attention extraordinaire aux détails, et son personnel a dû composer avec des complexités diplomatiques extrêmes, ainsi que des risques physiques sur le terrain, afin d'atteindre ces objectifs. Après les évacuations, le Président iraquien de l'époque, Burhan Salih, a fait venir des centaines d'étudiants afghans à l'Université américaine d'Iraq à Souleïmanié. En amenant ces centaines d'étudiants en Iraq, il a réussi à faire en sorte que, pendant que les Taliban occupaient leur campus universitaire, ces étudiants ne manquent pas plus de deux semaines de cours. Le Premier Ministre albanais Edi Rama a personnellement accueilli les réfugiés afghans sur le tarmac à Tirana. Il a transformé certains des joyaux de la couronne du pays, ses précieuses stations balnéaires, en nouveaux logements afin que les Afghans puissent reconstruire leur vie. Je tiens à remercier l'Albanie de s'être faite la championne de l'humanitarisme tout au long de sa présidence du Conseil, et au-delà.

Ce ne sont là que quelques exemples des personnes et des pays qui se sont mobilisés il y a deux ans. Dans le monde entier, d'innombrables chefs d'entreprise, ainsi que des personnes sans intérêts commerciaux ni relations, ont pris à leur charge les frais d'avion, de réinstallation et de subsistance, et bien d'autres dépenses. Je pense que le fait que j'ai pris la parole pour la dernière fois devant le Conseil de sécurité il y a plus d'un an en tant que cadre chez Google (voir S/PV.9069) et qu'aujourd'hui, un an plus tard, je m'exprime en tant que cadre chez Goldman Sachs, n'est qu'un petit détail qui montre l'ampleur de l'engagement du secteur privé en faveur de l'aide humanitaire et de la réponse aux situations de crise. Ce qui s'est passé en Afghanistan n'est rien de moins qu'une tragédie et, à bien des égards, représente le pire de l'humanité, surtout quand on sait que les jeunes filles n'ont plus le droit d'aller à l'école. Les initiatives telles que celles que j'ai mentionnées m'ont toutefois rappelé, – comme, j'espère, à tous les membres du Conseil – que ces moments peuvent également faire ressortir le meilleur de l'humanité et que nous pouvons accomplir beaucoup tous ensemble. C'est pour quoi je suis ici aujourd'hui.

Il est de plus en plus urgent de répondre aux crises. Le monde est confronté au plus grand moment d'incertitude géopolitique depuis plus de 20 ans, peut-être même depuis la guerre froide. Nous ne pouvons cependant pas laisser les crises humanitaires être encore plus à la merci de facteurs géopolitiques qu'elles ne le sont déjà. La mission du Conseil est le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Bon nombre des crises actuelles sembleraient assez familières aux dirigeants qui ont fondé le Conseil il y a 78 ans : pandémies, pénuries alimentaires, inondations et, bien sûr, le tragique tremblement de terre de magnitude 6,8 qui s'est produit au Maroc pas plus tard que vendredi dernier. D'autres défis sont beaucoup plus récents : les cyberattaques, les changements climatiques, la désinformation et la mésinformation, voire des drogues mortelles comme le fentanyl. Et ce n'est un secret pour personne que la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et la concurrence entre les grandes puissances rendent l'objectif du Conseil encore plus difficile à atteindre. Nos institutions historiques doivent être à la hauteur des défis d'aujourd'hui. L'Ambassadrice McCain a mis en évidence la manière dont le Programme alimentaire mondial s'y emploie, dans le respect des normes et des principes humanitaires.

Je voudrais attirer l'attention sur deux groupes importants d'acteurs mondiaux qui n'avaient pas le même potentiel lorsque l'ONU a été créée il y a 78 ans. J'espère en effet que, lorsque le Conseil réfléchira au partenariat public-privé et à la réponse humanitaire, nous pourrons élargir notre perception des acteurs publics qui comptent et de ce que les acteurs du secteur privé peuvent faire.

La première catégorie que je souhaite mettre en exergue est un groupe émergent de nations que j'appelle les « États pivots de la scène géopolitique ». Il s'agit de pays stables et prospères qui, même s'ils ne sont pas membres permanents du Conseil de sécurité, ont des objectifs mondiaux et la volonté, les moyens et la capacité de les réaliser. Que ce soit en raison de leur position différenciée dans les chaînes d'approvisionnement, de leur géographie avantageuse, de leurs ressources ou de la vision qu'ont leurs dirigeants de leur rôle dans le monde, ces pays ont une incidence considérable tout en élargissant leurs ambitions à l'échelle planétaire.

Mon principal message est que nombre des plus grands défis de notre époque marquée par une concurrence entre grandes puissances ne seront pas réglés par les seules grandes puissances. Je suis convaincu que le moment est venu pour les États pivots de la scène géopolitique de s'affirmer, de jouer un rôle moteur et d'élargir

leur champ d'action. J'ai souligné le rôle extraordinaire qu'a joué le Qatar en Afghanistan et la différence qu'il a faite. Non seulement le Premier Ministre japonais Kishida Fumio a promis plus de 7 milliards de dollars d'aide à l'Ukraine, mais ses déclarations de soutien et sa visite à Kyïv ont changé l'opinion d'une grande partie du monde sur la guerre. Il a établi un lien entre la paix et la sécurité en Europe orientale et la paix et la sécurité dans le monde. Dans de nombreux cas, les États pivots de la scène géopolitique peuvent accomplir des choses que les grandes puissances ne peuvent pas faire. Ils proposent des dirigeants nouveaux et plus représentatifs d'un monde en mutation, et disposent de ressources souples, d'une influence diplomatique et d'une crédibilité propres à leur permettre de jouer un rôle de premier plan, en particulier parmi les pays du Sud. C'est ce que vient de faire l'Inde en accueillant avec succès le sommet du Groupe des Vingt (G20), dans le sillage de l'Indonésie l'année dernière. Ces États pivots de la scène géopolitique fonctionnent souvent avec la rapidité et l'agilité des entreprises et comptent désormais parmi les partenaires les plus fiables des entreprises désireuses de jouer un rôle dans la gestion des crises.

Cela m'amène au deuxième groupe que je voudrais mettre en exergue : le secteur privé. Un nombre croissant d'entreprises ont des intérêts et des responsabilités au niveau mondial. Les revenus de nombreuses multinationales n'ont rien à envier au produit intérieur brut de certains pays du G20. Les plus grands employeurs du monde ne sont plus uniquement des gouvernements ; ce sont aussi des entreprises. Cinq entreprises des États-Unis comptent plus de 500 000 employés ; il en est de même de nombreuses autres sociétés dans le monde. Cela signifie qu'elles ont plus d'employés que 20 États Membres de l'ONU n'ont de citoyens.

La mondialisation ne s'est pas contentée de relier les pays du monde entre eux. Elle a permis au secteur privé de s'asseoir à la table des négociations géopolitiques. Ce siège n'est toutefois pas assorti d'instructions précises. En tant qu'entreprises mondiales d'aujourd'hui, nous avons des responsabilités envers nos actionnaires, nos clients, notre personnel et nos communautés, ainsi qu'envers l'ordre international fondé sur des règles qui nous permet de faire des affaires. C'est un labyrinthe très compliqué dans lequel nous devons manœuvrer. Je vais par conséquent proposer quelques principes sur la manière dont nous pouvons nous acquitter de ces responsabilités en période de crise.

Premièrement, nous ne devons pas chercher à réinventer la roue à chaque fois. En faisant appel à la mémoire institutionnelle, on peut peut-être devancer une crise et éviter des milliers de morts. Nous devons nouer des partenariats plus durables les uns avec les autres et avec le secteur public.

Deuxièmement, nous devons agir rapidement et innover en temps réel. Les ressources ne se trouvent pas toujours entre les mains des philanthropes ou des organisations non gouvernementales. Les gouvernements sont responsables au premier chef, mais ils peuvent être lents à réagir, en particulier lorsque les événements se produisent dans une région éloignée et sont compliqués par des dynamiques géopolitiques confuses. Chez Goldman Sachs, notre principal instrument philanthropique pour répondre aux crises humanitaires est ce que nous appelons GS Gives. À ce jour, nous avons déboursé plus de 2,2 milliards de dollars, en collaboration avec 9 400 organisations à but non lucratif, et obtenu des résultats dans 140 pays du monde.

Troisièmement, les liens locaux sont importants. Goldman Sachs s'appuie sur son personnel. Nous employons plus de 45 000 personnes dans 42 pays. Notre deuxième bureau le plus important, en dehors de New York, se trouve en Inde, où nous employons plus de 8 000 personnes. Nos employés sont notre responsabilité première. Lorsqu'une crise frappe n'importe où dans le monde, notre personnel est souvent directement touché, mais il peut aussi contribuer à orienter notre réponse, et c'est ce qu'il fait. Par exemple, nous avons de nombreux collègues ukrainiens et près de 800 employés en Pologne. Ils ont fait du bénévolat dans des centres d'accueil de réfugiés à Varsovie. Ils ont fait don de fournitures médicales et de trousseaux de premiers secours et financé des bourses d'études et des livraisons de nourriture. Ils ont hébergé des Ukrainiens dans leurs propres maisons. Certains sont venus d'aussi loin que Francfort-sur-le-Main, et même Hong Kong, pour participer aux interventions. Nous avons également prêté main-forte à des organisations internationales telles que l'UNICEF et à des organisations locales à but non lucratif comme Ukraine Global Scholars.

Quatrièmement, le savoir-faire revêt une grande importance. Si les dirigeants des entreprises du classement *Fortune 100* étaient parmi nous, ils diraient aux membres qu'ils peuvent offrir bien plus qu'un financement. Leur savoir-faire les distingue aussi bien dans le monde des affaires que dans le secteur humanitaire. À titre d'exemple, la Maison-Blanche a annoncé en mars dernier que les États-Unis accueilleraient plus

de 100 000 réfugiés ukrainiens, ce qui constitue un objectif historique. Les gouvernements ne disposent toutefois pas toujours du savoir-faire technologique nécessaire pour y parvenir rapidement, contrairement au secteur privé. C'est pourquoi, en collaboration avec Welcome.US, les ingénieurs de Goldman Sachs, dont le nombre s'élève à plus de 10 000, ont créé Welcome Connect. Il s'agit d'une plateforme permettant de mettre en relation des Américains désireux d'apporter leur aide avec des réfugiés ukrainiens. Nous l'avons conçue de sorte qu'elle serve de base à de futures initiatives de réinstallation des réfugiés. D'autres entreprises, dont Mastercard, ont aussi répondu à l'appel. Le Conseil en entendra davantage avec l'exposé de M. Miebach, qui est, selon moi, l'un des plus grands dirigeants d'entreprise que nous ayons dans ce pays. Nous pouvons tous faire plus.

Je voudrais souligner un autre moyen d'y parvenir. Notre métier consiste à faire des affaires. Cela rend possible tout ce que j'ai mentionné et fait également partie de notre riposte face aux crises. Dans notre cas, nous travaillons avec les marchés mondiaux pour allouer les capitaux au moment et à l'endroit où ils sont nécessaires. Par exemple, à la suite du séisme et du tsunami qui ont frappé le Japon en 2011, les 1 700 membres de notre personnel à Tokyo étaient au bureau, aux prises avec l'extrême volatilité des marchés. Ils ont fourni des solutions de couverture des capitaux propres aux clients des compagnies d'assurance et injecté des liquidités sur les marchés des changes dans le cadre de l'intervention du Groupe des Sept. Ces mesures ont contribué à faire baisser le cours du yen et à soutenir l'économie japonaise, axée sur les exportations, pendant une période très difficile.

Le secteur privé ne peut pas faire ce que les gouvernements font. Ce n'est pas ce que je suggère. Nous ne sommes pas non plus là pour remplacer les organisations non gouvernementales. Ce n'est pas non plus ce que je suggère. Mais les entreprises font partie de la solution, et la croissance économique est le fondement d'un relèvement durable.

Je terminerai par trois réflexions à l'intention des membres. La première est que rien de tout cela n'a un caractère historique. Ce sont l'ampleur de la situation et les possibilités qu'elle recèle qui sont historiques. Nous l'avons déjà vécu. Avec le plan Marshall, les entreprises ont joué un rôle crucial dans le redressement de l'Europe alors qu'elles étaient beaucoup moins nombreuses et que la mondialisation était bien moins avancée.

Deuxièmement, nous sommes prêts à recommencer. Les entreprises d'aujourd'hui perçoivent et

embrassent les responsabilités et les perspectives qu'offre la géopolitique. Nous n'avons pas peur de le faire. Cela s'avère indispensable pour faire des affaires.

Troisièmement, nous attendons du Conseil qu'il joue un rôle de chef de file et de partenaire. Je demande au Conseil de faire une place au secteur privé dans son programme durant la semaine de haut niveau. Nous sommes prêts à répondre à tous les appels.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Cohen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Miebach.

M. Miebach (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de promouvoir la question de la manière dont le monde peut répondre à ses besoins humanitaires. De nombreuses entreprises travaillent avec des organismes des Nations Unies pour relever des défis cruciaux en matière de paix et de sécurité. Je suis donc très honoré d'avoir été invité à présenter un exposé au Conseil et à partager nos vues sur la manière dont nous pouvons mieux travailler ensemble. Il s'agit sans aucun doute d'une question cruciale, comme l'ont dit M^{me} McCain et M. Cohen. Il suffit de regarder le Maroc et la Libye cette semaine pour se rendre compte de l'impérieuse nécessité d'une réponse coordonnée.

Je voudrais commencer par une remarque sur la raison pour laquelle les entreprises doivent être impliquées. Cela repose sur une conviction commune et fondamentale : les entreprises ne peuvent pas prospérer dans un monde en faillite. Les crises humanitaires ont des conséquences sur nos concitoyens, et parfois sur nos collègues. Les efforts déployés pour soutenir la stabilité et la prévisibilité à l'échelle mondiale peuvent donc revêtir une dimension personnelle. Pendant le temps qui m'est imparti aujourd'hui, je partagerai mes observations et mes enseignements sur trois aspects qui peuvent inciter des entreprises comme la nôtre à aider ceux qui en ont le plus besoin.

Premièrement, les partenariats ne sont pas un concept nouveau. Toutefois, les défis à relever vont au-delà des capacités d'un seul secteur. La coordination est cruciale. L'action humanitaire a longtemps été l'apanage des Gouvernements, des organisations philanthropiques et des institutions de développement. Le secteur privé était considéré comme une source de dons financiers pour les fournitures et l'aide en nature. Cette situation a changé. L'argent a toujours son importance, mais les entreprises ont bien plus à offrir. Le secteur privé est prêt à relever les défis qui se présentent à lui en partenariat avec le secteur

public. Nous pouvons utiliser nos compétences de base pour renforcer les infrastructures, innover en adoptant de nouvelles approches et apporter des solutions à grande échelle. Le succès de ce travail permet de renforcer l'inclusion, l'égalité, et surtout la résilience. C'est un élément clef, en particulier pour les plus vulnérables, car les crises et les difficultés sont vouées à se multiplier.

Mais nous pouvons et devons changer la dynamique. Nous encourageons l'ONU à être encore plus directe et délibérée dans ses actions de sensibilisation auprès du secteur privé. Lorsque des groupes partageant les mêmes idées se réunissent, on peut se mettre d'accord sur les objectifs. Cela clarifie les rôles et les responsabilités et permet aux entreprises de faire ce qu'elles font le mieux : résoudre des problèmes en élaborant et en mettant en œuvre des solutions avec une rigueur commerciale. Il s'agit de mettre l'ensemble de nos entreprises au service de la société. Cela implique de mobiliser notre créativité, nos technologies, nos relations, notre science des données et notre savoir-faire pour y parvenir, encore et encore. Les exemples de partenariats sont nombreux, mais je pense notamment à la recrudescence de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui a frappé l'Inde au printemps 2021. De nombreuses entreprises se sont empressées d'apporter leur aide, mais elles travaillaient en vase clos. Pour identifier les véritables besoins, il a fallu le concours du Gouvernement et d'un certain nombre d'organisations non gouvernementales. À partir de là, les rôles ont pu être attribués afin que la réponse adéquate – médecins, hôpitaux mobiles de campagne, lits d'hôpital et masques de protection respiratoire – puisse être apportée là où le besoin se faisait le plus sentir. Mastercard s'est retrouvé en plein cœur de ce processus et a pu constater la puissance d'une réponse coordonnée. Grâce à des partenariats publics et privés structurés, nous voyons qu'un plus un peuvent faire trois.

Deuxièmement, nous savons tous que la technologie peut être porteuse de transformations. Lorsqu'elle est utilisée à bon escient, la technologie peut contribuer au développement des économies et multiplier les possibilités. Mais nous devons aussi bien comprendre que la technologie ne se résume pas une simple application, ni même à un produit fini. C'est un outil qui peut servir de base – une infrastructure – pour accomplir davantage. Cette infrastructure numérique est d'autant plus efficace lorsqu'elle renforce la protection de la vie privée, la confiance et l'égalité d'accès d'une manière durable sur le plan commercial.

Nous devons veiller à ce que la technologie présente un intérêt pour les personnes qui l'utilisent. Nous ne pouvons pas nous contenter d'appliquer des solutions existantes à de nouveaux endroits. Une compréhension extrêmement fine du contexte local est nécessaire pour évaluer si une solution est réellement susceptible de résoudre le problème qui se pose. Cette approche a aidé le Programme alimentaire mondial – et nous remercions M^{me} McCain de son partenariat – et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que de nombreux autres organismes, à mettre en œuvre des programmes numériques d'assistance sous forme d'espèces et de bons d'une manière qui soit utile au niveau local. Ces programmes de transferts numériques d'espèces sont devenus un moyen rapide, transparent, sûr et plus efficace de fournir une assistance vitale en dernier recours. Les paiements numériques en espèces aident les bénéficiaires à conserver un sentiment de dignité, même dans les situations de vulnérabilité, car ils décident librement de la manière dont ils souhaitent dépenser ces fonds.

L'intérêt de la technologie réside également dans sa capacité à simplifier des questions complexes. Pensons à la quantité astronomique de données qui existent. Nous pouvons utiliser la technologie pour identifier les tendances et prendre de meilleures décisions. Par exemple, en cas de catastrophe naturelle, les données peuvent orienter les gens vers les services dont ils ont besoin. Après les récents incendies de forêt survenus à Hawaï, les données ont aidé les habitants à trouver des stations-service et d'autres commerces encore ouverts à proximité. Ce type d'informations peut avoir de nombreuses autres applications, notamment pour aider les réfugiés à déterminer les meilleurs endroits pour se réinstaller, comme l'a montré l'exemple que vient de nous donner M. Cohen. Mettons-nous au défi pour découvrir comment la technologie peut être utilisée au mieux pour aider les plus vulnérables. Pour y parvenir, tirons parti de l'intelligence artificielle, de l'intelligence artificielle générative et d'autres technologies émergentes.

Le troisième aspect correspond au renforcement des capacités. Il s'agit de passer de la réaction à la préparation en renforçant les compétences et en améliorant les ressources dont les personnes les plus vulnérables ont besoin pour survivre et s'épanouir. Je voudrais illustrer ce point par un exemple. Dans le monde du Sud, les petits exploitants agricoles représentent 80 % du secteur agricole. Leurs procédés sont restés pratiquement inchangés depuis des générations, et nombre d'entre eux peinent à gagner un salaire décent. Il est possible d'aider les agriculteurs à

construire leur avenir. Christina Kibonde, productrice de café en Ouganda, en est un exemple. Pendant des générations, sa famille a dépendu d'intermédiaires pour trouver des acheteurs. Elle n'avait donc qu'une vision très limitée des prix du marché, ce qui limitait ses revenus et ses possibilités. La technologie et les partenariats ont permis de briser ce cercle vicieux. Une plateforme technologique appelée Farm Pass, développée par Mastercard, a créé un nouvel accès. La technologie a permis à Christina d'être intégrée numériquement. Elle est aujourd'hui en contact direct avec les acheteurs, et négocie le meilleur prix pour les fèves qu'elle produit. Grâce à l'enregistrement numérique, y compris le paiement électronique, elle a accès au crédit pour développer ses activités. Christina est désormais mieux armée pour faire face à l'avenir, et il en va de même pour des millions d'autres petits exploitants agricoles qui utilisent cette plateforme. Il s'agit là d'une solution simple susceptible d'avoir des retombées à long terme, et d'un exemple remarquable de renforcement des capacités. Nous devons investir dans des capacités locales clefs, parmi lesquelles l'éducation, l'éducation financière, les compétences en matière de cybersécurité et bien plus encore, et ce en amont – pas seulement pour répondre à des crises. Si nous parvenons à mener à bien cette tâche, nous permettrons à un plus grand nombre de personnes de créer davantage de possibilités à long terme.

Même en déployant des efforts collectifs, nous ne pourrions pas empêcher les catastrophes de survenir. Mais nous pouvons aider un plus grand nombre de personnes à se préparer à être plus résilientes et à avoir leur mot à dire sur leur avenir. Grâce à des engagements et à un dialogue tels que celui qui a lieu aujourd'hui, je suis optimiste quant à notre capacité collective à répondre aux besoins de nos concitoyens, et je remercie la présidence albanaise d'avoir organisé ce dialogue. Comme je l'ai dit, l'ONU peut compter sur le secteur privé comme partenaire volontaire et engagé. Nous devons simplement prendre part au processus. Nous sommes prêts à mettre notre technologie au service de la résolution de problèmes concrets. Nous avons à cœur de tirer parti de nos compétences pour renforcer les capacités afin d'accroître la résilience. C'est ce dont le monde a besoin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Miebach de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Albanie.

Je tiens à remercier la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, M^{me} McCain, de son exposé détaillé. Je salue son engagement personnel au

service de cette cause et le travail extrêmement important que le Programme alimentaire mondial accomplit en ces temps difficiles. Je tiens également à remercier M. Cohen et M. Miebach. Nous les félicitons de leurs actions personnelles dans le domaine de la philanthropie et de l'aide humanitaire, et nous les remercions également de leur implication et de leur contribution à l'initiative dont nous sommes réunis ici pour débattre.

Le monde doit faire face à un niveau sans précédent de besoins humanitaires engendrés par les conflits, les changements climatiques et les effets durables de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Dans sa mise à jour semestrielle de *l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2023*, l'ONU a estimé que près de 55 milliards de dollars étaient nécessaires pour venir en aide à 249 millions de personnes dans le besoin. Malgré une générosité sans faille et des efforts de mobilisation des ressources, l'écart actuel entre les besoins et les ressources disponibles grâce aux contributions des donateurs est énorme. Mais ce phénomène n'est pas nouveau. D'année en année, de crise en crise, nous souffrons d'une pénurie de fonds et d'aide disponible, malgré la générosité des donateurs. Cette pénurie a d'immenses conséquences pour des millions et des millions de personnes touchées par les conflits, les catastrophes naturelles, les changements climatiques et la crise de la sécurité alimentaire.

Nous pensons qu'une contribution plus importante et structurée du secteur privé peut grandement contribuer à remédier à cette pénurie grave. Le secteur privé peut contribuer à cet effort important et d'autant plus urgent dans le contexte de la guerre en Ukraine et de la perturbation des disponibilités alimentaires qu'elle a entraîné, sous la forme de ressources matérielles telles que des fonds, des denrées alimentaires, des médicaments, entre autres. Le secteur privé peut également contribuer en offrant un accès aux technologies de pointe, à la recherche-développement, ainsi qu'aux capacités opérationnelles. L'expertise et les capacités du secteur privé dans des domaines tels que la logistique, les télécommunications, le transport et l'analyse de données permettront aux acteurs humanitaires d'améliorer l'efficacité de leurs interventions.

Alors que le Conseil de sécurité et l'ONU sont confrontés à l'accélération des besoins humanitaires dans les zones de conflit ou dans les régions touchées par des catastrophes naturelles, nous estimons qu'il est impératif de trouver des moyens de renforcer le rôle du secteur privé dans le cadre des opérations humanitaires. L'Albanie estime également qu'il est impératif d'identifier les lacunes les plus problématiques et les principales

améliorations à apporter en matière de gestion des crises, tout en réfléchissant aux mécanismes à mettre en place pour officialiser le rôle des entreprises et des organismes philanthropiques au sein de l'écosystème de gestion des crises.

L'Albanie a commencé à envisager la possibilité d'une plus grande participation du secteur privé aux opérations humanitaires dans une véritable situation de crise. Comme on le sait et comme cela a été mentionné précédemment, l'Albanie a accueilli des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants afghans à partir de 2021. Mon pays est un petit pays qui ne dispose pas des ressources et des infrastructures nécessaires pour loger dignement un si grand nombre de personnes. Cependant, nous avons compensé notre manque de ressources en adoptant une nouvelle approche de la gestion des crises humanitaires afin de créer des synergies entre nos ressources publiques et celles des acteurs privés pour répondre aux besoins de milliers de personnes désespérées. En étroite collaboration avec Schmidt Futures et la Fondation Yalda Hakim – M. Cohen s'est personnellement impliqué dans tous ces efforts – nous sommes parvenus à mettre au point un nouveau modèle d'opérations humanitaires qui non seulement nous a permis de fournir des hébergements, de la nourriture et des soins à nos invités afghans, mais qui, je crois, nous a également dotés d'une idée originale sur la manière dont la gestion des crises et l'aide humanitaire peuvent fonctionner si les acteurs publics et privés unissent leurs forces.

Dans le cadre de nos opérations humanitaires, nous avons pu constater par nous-même que le secteur privé est en mesure de fournir une aide humanitaire efficace et un soutien logistique essentiel en temps opportun si nous nous associons à lui. C'est à partir de cette expérience qu'est née l'idée d'un partenariat humanitaire public-privé. L'Albanie travaille sans relâche avec ses partenaires, en particulier avec Schmidt Futures, pour creuser cette nouvelle idée et voir comment les partenariats humanitaires public-privé peuvent être promus en développant l'alliance humanitaire du secteur privé. Cette alliance est conçue en tant que plateforme dont la mission première sera de mobiliser plus efficacement les ressources dès les premiers jours où une situation de crise nécessite la fourniture d'une aide humanitaire. Elle mettra en relation les acteurs du secteur privé et philanthropiques avec les organisations internationales ou les organisations non gouvernementales, afin que l'aide nécessaire puisse être acheminée par leurs canaux et mécanismes existants dès les premiers jours, qui sont cruciaux – le tout dans le plein respect des principes de l'aide humanitaire définis

par l'ONU et des principes de tous ses organismes de riposte aux crises. Nous sommes heureux et fiers de ce que nous avons accompli jusqu'à présent, avec Schmidt Futures et d'autres partenaires, y compris les membres fondateurs de l'alliance et un certain nombre de représentants ici présents.

Tout au long de notre participation aux travaux de cette plateforme, nous avons été ravis de constater le niveau de générosité et de motivation des grandes entreprises du secteur privé et des philanthropes. Nous estimons que promouvoir l'idée d'un partenariat humanitaire public-privé n'est pas seulement nécessaire, mais que c'est la bonne chose à faire. Nous attendons avec impatience de consolider l'alliance et ses travaux au cours des mois et des années à venir, afin de mieux répondre aux besoins croissants dans le monde entier. En travaillant de concert, nous pouvons optimiser l'impact de l'aide, sauver davantage de vies et construire des communautés résilientes face à l'adversité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat public de ce jour. Je remercie également la Directrice exécutive McCain, M. Cohen et M. Miebach d'avoir enrichi notre débat de leurs observations et de leurs éclairages.

Les besoins humanitaires mondiaux, principalement liés aux conflits et aux changements climatiques, exercent aujourd'hui une pression imprévisible sur l'architecture humanitaire mondiale. L'aide humanitaire d'urgence se retrouve souvent en position de devoir gérer des urgences humanitaires qui durent plusieurs années. Elles sont notamment caractérisées par des déplacements importants, l'insécurité alimentaire et des crises de protection. Les ressources modestes et les déficits de financement croissants continuent également d'exacerber une situation déjà difficile. En tant que telles, les modalités de fonctionnement de l'action humanitaire au XXI^e siècle devront être recalibrées. Le secteur privé peut jouer un rôle central en fournissant un appui technique, des ressources et en apportant des solutions durables aux problèmes humanitaires. Toutefois, les nouveaux partenariats devront également être clairement définis et assortis de garanties solides qui préserveront les principes fondamentaux de l'aide humanitaire.

Le moyen le plus efficace de réduire la pression exercée sur le système humanitaire réside dans le règlement politique des conflits. De la Syrie aux territoires palestiniens occupés, en passant par l'Ukraine, le Mali et le Soudan, les conflits prolongés aggravent les besoins humanitaires. Ils augmentent la vulnérabilité de la population en dégradant les services sociaux et en endommageant gravement les infrastructures civiles. La recherche de solutions justes et durables à ces conflits sera extrêmement bénéfique à la fois pour les populations touchées et pour la stabilité du secteur humanitaire à l'échelle mondiale. En attendant, il faut continuer de soutenir les organisations humanitaires et leur fournir les ressources nécessaires pour sauver le plus grand nombre de vies possible. À cet égard, il convient de donner la priorité à un financement accru et à des fins non spécifiées des organismes des Nations Unies, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales internationales afin de dépolitiser le financement de l'aide et de permettre aux acteurs humanitaires de se mobiliser où et quand on a besoin d'eux. C'est un domaine dans lequel le secteur privé pourrait grandement contribuer à répondre aux besoins humanitaires mondiaux. Des contributions financières souples, pluriannuelles et de base de la part du secteur privé contribueraient à combler les lacunes actuelles des plans de réponse humanitaire dans le monde entier, à un moment où c'est indispensable. Toutefois, des garanties strictes doivent être mises en place pour veiller à l'origine légitime de tous les fonds. La mobilisation de ces ressources doit également être compatible avec une action humanitaire fondée sur des principes, et non l'inverse.

Les partenariats public-privé dans l'espace humanitaire ont le potentiel de renforcer les capacités logistiques des organisations humanitaires. Ils peuvent améliorer l'efficacité de leurs opérations, du recrutement à la mise en œuvre des programmes, en passant par les paiements, les partenariats et la recherche sur le développement des nouvelles technologies nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires actuels et futurs. Les avancées progressives réalisées à ce jour dans le cadre des partenariats public-privé sont encourageantes. Néanmoins, il existe de nombreuses façons pour le secteur privé de contribuer immédiatement aux efforts humanitaires, en démontrant sa volonté de soutenir une action humanitaire fondée sur des principes.

Dans le secteur de la technologie et des communications, les partenaires du secteur privé pourraient fournir aux organisations humanitaires des systèmes de communication et des solutions fondées sur les énergies renouvelables plus abordables et plus efficaces. Cela

permettrait d'améliorer considérablement l'efficacité des opérations humanitaires dans les régions où la connectivité et les infrastructures sont insuffisantes. Dans le domaine médical, la réduction des prix des médicaments essentiels et du matériel médical permettrait aux équipes médicales humanitaires d'étendre leur soutien et leurs opérations à un plus grand nombre de centres de santé. Dans le secteur bancaire et financier, la réduction des coûts des transferts financiers faciliterait l'allocation rapide des ressources aux missions sur le terrain. Une parfaite compréhension des dérogations humanitaires aux régimes de sanctions contribuerait également à atteindre cet objectif. Dans de nombreux cas, ces mesures sont celles concernant lesquelles les partenaires humanitaires demandent de l'aide au secteur privé depuis des décennies.

Dans le cadre de l'action humanitaire d'urgence, nous devons veiller à ce que l'accent reste mis sur l'aide aux personnes. Cette action doit être conforme aux principes de neutralité, d'impartialité, d'indépendance et d'humanité établis de longue date. Bien que les motivations du secteur privé et des acteurs humanitaires ne soient pas immédiatement manifestes, nous sommes convaincus qu'il existe de nombreuses possibilités de coopération.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier tous les intervenants pour les observations et les idées très éclairantes qu'ils ont formulées aujourd'hui. Je tiens également à vous féliciter, Monsieur le Ministre des affaires étrangères, ainsi que la présidence albanaise du Conseil, d'avoir pris l'initiative d'organiser le présent débat public. Les partenariats public-privé sont essentiels dans le secteur humanitaire, et les séances comme celle-ci sont une occasion privilégiée d'apprendre comment nous pouvons tous et toutes faire mieux. Nous saluons l'esprit d'innovation dont a fait preuve la présidence albanaise en plaçant ce sujet au premier plan au Conseil de sécurité, et nous nous félicitons de la plateforme de connectivité qu'elle a proposée, qui aura sans aucun doute une incidence considérable.

Année après année, les besoins humanitaires mondiaux dépassent les contributions généreuses des donateurs. Rien que cette année, l'ONU a lancé des appels de fonds pour plus de 54 milliards de dollars et, jusqu'à présent, 80 % de ces fonds n'ont toujours pas été mobilisés. Ce décalage est conforme à ce que les intervenants ont clairement indiqué aujourd'hui : nous sommes confrontés à un système en crise, et l'architecture héritée du passé ne peut plus suivre le rythme des crises actuelles. Cependant, comme l'a dit M. Cohen, la mémoire institutionnelle existe, et nous n'avons pas besoin de réinventer

la roue. Pour combler ce fossé, il convient d'introduire un système modifié, dans lequel les partenariats humanitaires public-privé ne seraient plus considérés comme de simples compléments utiles à l'action humanitaire, mais comme un élément essentiel de cette action. Ce changement de modèle doit faire fond sur les enseignements tirés des réussites et des échecs du passé.

Plus tôt cette année, les séismes qui ont frappé la Syrie et la Türkiye nous ont obligés à faire face aux lacunes existant dans nos capacités. Notre ministre des affaires étrangères, S. A. le cheik Abdullah bin Zayed Al Nahyan, s'est rendu dans la région pour tenter d'apporter son soutien, et il a été personnellement témoin de ces lacunes. Ce scénario s'est reproduit tragiquement ces derniers jours au Royaume du Maroc et en Libye, où nous avons pu voir les effets dévastateurs du tremblement de terre et des inondations survenus cette semaine. Nos pensées et nos condoléances vont aux familles et aux proches des victimes de ces tragédies.

À la suite d'une catastrophe naturelle, les gouvernements et les premiers intervenants doivent engager des processus et des interventions complexes, puis les intensifier, tout en recueillant et en évaluant les informations qui alimentent ces interventions. Tout se déroule en temps réel, et chaque seconde compte. Cela équivaut à construire un avion pendant qu'il vole. L'adoption d'approches et de technologies novatrices est un moyen de tirer des enseignements de ces expériences et de mettre en place de meilleures interventions, comme l'a si bien souligné M. Miebach dans son exposé.

Pour faire face à ce que nous avons vu au cours de la dernière décennie, les Émirats arabes unis ont mis au point une plateforme numérique pour aider les gouvernements à mieux tirer parti de l'aide internationale à la suite de catastrophes naturelles. En servant de centre d'échange d'informations et en incorporant les progrès réalisés en matière d'intelligence artificielle, y compris l'apprentissage automatique, cet outil numérique peut être utilisé par les pays touchés par une catastrophe pour préciser les types d'aide nécessaires dans des lieux spécifiques et en quelles quantités, afin qu'ils obtiennent ce dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin. Pourquoi ? Parce que nous avons pu constater par nous-mêmes que ces lacunes existaient. Nous sommes impatients de collaborer avec les gouvernements, le secteur privé et les organisations humanitaires dans les mois à venir afin de lancer un nouvel outil qui dynamisera nos capacités d'intervention en cas de crise.

Dans notre propre pays, grâce à la Cité humanitaire internationale, la plus grande plateforme logistique humanitaire au monde, nous avons appris pourquoi la souplesse était si importante dans la réponse aux situations de crise, mais nous avons besoin de voir cette souplesse s'étendre à l'ensemble du secteur humanitaire. Située aux Émirats arabes unis, la Cité humanitaire internationale accueille 62 organisations humanitaires, dont les principaux organismes des Nations Unies, et 17 entreprises du secteur privé. Elle travaille en étroite collaboration avec le secteur privé, et en utilisant les nouvelles technologies et les partenariats public-privé, elle permet d'acheminer l'aide aux personnes dans le besoin le plus rapidement possible.

Les outils numériques mis au point à la Cité humanitaire internationale sont désormais déployés dans le monde entier. Cependant, même si les outils adéquats sont en place, nous devons créer un environnement suffisamment souple et capable de combler le fossé entre le secteur public et le secteur privé en cas de crise humanitaire. Toutefois, par le passé, ces types de partenariats n'ont pas été exempts de limitations. Au début de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous avons perdu un temps précieux. Dans le monde entier, des personnes sont mortes, tandis que les pays renouaient avec leurs vieilles habitudes dans la course aux vaccins. Pendant ce temps, les désaccords prolongés sur les brevets et la propriété intellectuelle se sont poursuivis. Nous devons veiller à ce qu'en cas de crise, un système soit mis en place dans lequel les organisations du secteur privé sont pleinement incitées et habilitées à collaborer avec les gouvernements pour fournir une aide non discriminatoire, et nous devons nous assurer que cette aide soit accessible à tous de la même manière.

Dans le cas des Émirats arabes unis, nos industries aéronautiques et logistiques de classe mondiale, avec des entreprises comme Etihad Airways, Emirates et DP World, ont joué un rôle considérable en facilitant la réponse du pays face à la COVID-19, mais aussi notre riposte mondiale. Au plus fort de la pandémie, nous avons affrété 192 vols transportant directement l'aide des Émirats arabes unis à destination de 135 pays. Par conséquent, les partenariats public-privé, en particulier en cas de crise, ne constituent pas uniquement une bonne pratique, mais le fait de pouvoir tirer parti de ce réseau permet de sauver des vies. Nous devons à présent mettre à profit le temps où nous ne nous trouvons pas dans une situation de crise urgente pour adapter ces enseignements à nos interventions futures et institutionnaliser ces partenariats.

Enfin, nous ne pouvons pas oublier que les besoins humanitaires existants continuent d'être exacerbés par les changements climatiques. En raison de l'inadéquation entre l'ampleur du défi climatique et le financement nécessaire pour le relever, les organisations et les capitaux du secteur privé sont essentiels pour inverser la tendance en ce qui concerne les efforts de décarbonisation, d'adaptation et d'atténuation. C'est pourquoi les Émirats arabes unis ont annoncé au début du mois une nouvelle initiative publique-privée entre des entreprises émiriennes et Africa50. L'objectif est de mobiliser 4,5 milliards de dollars pour accélérer les projets relatifs aux énergies propres sur l'ensemble du continent africain.

Au cours des cinq dernières années, le secteur privé des Émirats arabes unis a contribué à hauteur de plus de 250 millions de dollars aux efforts humanitaires dans le monde, et notre pays continuera d'assumer ses responsabilités en jouant un rôle moteur dans le développement du modèle de partenariat humanitaire public-privé, jusqu'à ce que la nécessité et la réalité des contributions humanitaires mondiales ne fassent plus qu'un.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, Monsieur le Président, je vous souhaite la bienvenue à la présidence de la séance d'aujourd'hui. Je tiens également à remercier la Directrice exécutive McCain, M. Cohen et M. Miebach des exposés qu'ils viennent de présenter.

La cause humanitaire, en tant qu'entreprise commune à toute l'humanité, peut susciter le plus large consensus entre les différentes civilisations. La communauté internationale doit pratiquer un véritable multilatéralisme, promouvoir l'humanitarisme international, unir tous les acteurs, y compris les secteurs public et privé et la société civile, accroître les investissements, relever collectivement les défis et améliorer en permanence la situation humanitaire dans les pays et régions concernés.

Premièrement, nous devons maintenir les investissements humanitaires. Aujourd'hui, l'action humanitaire mondiale se heurte à des difficultés et à des défis sans précédent. Selon le rapport du Bureau de la coordination de l'assistance humanitaire publié en juin, 360 millions de personnes dans le monde ont besoin d'une aide humanitaire, alors que le financement de cette aide affiche un déficit béant de 43 milliards de dollars. En raison de l'accès limité à une aide rapide, les femmes et les enfants de nombreuses régions souffrent de la faim et des déplacements, une situation qui est déchirante.

La séance d'aujourd'hui prône un partenariat humanitaire public-privé, qui peut constituer un complément utile pour accroître le financement de l'aide humanitaire. Pendant longtemps, les sociétés multinationales ont tiré d'immenses bénéfices des ressources et des marchés des pays en développement. Elles ont donc la responsabilité d'aider les pays concernés à sortir de leur détresse humanitaire et le devoir de contribuer davantage à l'amélioration des moyens de subsistance et du bien-être des populations de ces pays. Dans le même temps, l'aide officielle des pays développés est la principale source de financement de l'aide humanitaire internationale. Ceux-ci doivent honorer leurs engagements financiers dans les délais et dans leur intégralité. La participation du secteur privé ne doit pas amener les gouvernements à réduire leurs investissements ou à se décharger de leurs responsabilités. Il convient de noter que, dans certaines régions et certains pays touchés par un conflit, le financement de l'aide humanitaire est réduit de manière arbitraire, ce qui aggrave la situation humanitaire de la population locale – un phénomène qui ne devrait pas se produire.

Deuxièmement, nous devons adhérer aux principes humanitaires fondamentaux. L'action humanitaire doit être menée conformément à la Charte des Nations Unies et à la résolution 46/182 de l'Assemblée générale, ainsi qu'aux principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, et dans le plein respect de la souveraineté, des lois et des coutumes des pays bénéficiaires. Malgré leur nature différente, les institutions publiques et privées doivent adhérer au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures lorsqu'elles fournissent une aide humanitaire internationale et ne doivent pas assortir leur aide de conditions politiques préalables, ni imposer leur volonté à d'autres, et encore moins rechercher des intérêts politiques ultérieurs dans ce processus. Quelques pays, sous prétexte de défendre la démocratie et les droits humains, ont trop facilement réduit ou même suspendu l'aide humanitaire, notamment à l'Afghanistan, ce qui est contraire à l'esprit humanitaire, ne fait que porter atteinte à des civils innocents et, dans le cas de l'Afghanistan, aggraver la crise socioéconomique.

Depuis un certain temps, la question de l'accès humanitaire fait l'objet d'une controverse au sein du Conseil de sécurité. Nous estimons qu'il ne faut pas compliquer des questions simples, ni politiser des questions qui ont un caractère professionnel. Nous devons résoudre les différends par le dialogue et la consultation, sur la base des conditions des pays concernés, afin de trouver des moyens efficaces de garantir que les fournitures

humanitaires parviennent sans entrave, en toute sécurité et rapidement aux personnes dans le besoin.

Troisièmement, nous devons établir des partenariats efficaces sur un pied d'égalité. En fin de compte, l'aide humanitaire doit profiter au pays bénéficiaire, et son efficacité et son succès doivent être mesurés en fonction de la manière dont elle est accueillie par la population de ce pays. Lorsqu'ils définissent les priorités, les modalités et les projets, les organismes humanitaires doivent non seulement communiquer avec les principaux donateurs, mais ils doivent également prendre davantage en considération les points de vue des pays bénéficiaires et des divers acteurs locaux. Le secteur privé, dans le cadre de sa participation à l'action humanitaire, doit mettre à profit ses avantages comparatifs et mieux répondre aux véritables besoins des pays concernés. Il a été prouvé qu'en prenant mieux en compte les vues des pays bénéficiaires et en renforçant leur représentation, les interventions humanitaires seront plus efficaces et plus ciblées, avec au final des résultats qui résistent mieux à l'épreuve du temps.

Depuis quelque temps, l'aide humanitaire internationale est concentrée de manière excessive dans certains pays, alors qu'elle est gravement sous-financée dans des pays et des régions comme la République démocratique du Congo, la Somalie, Haïti, le Soudan du Sud et le Sahel. Ce n'est pas normal et cela ne peut pas continuer ainsi. Nous devons encourager les organismes humanitaires des Nations Unies à renforcer leur coordination et à allouer les ressources de manière équitable et rationnelle afin d'aider tous les pays dans le besoin.

Quatrièmement, nous devons promouvoir l'action humanitaire et le développement de manière intégrée. Les crises humanitaires dans certains pays trouvent leur origine dans la détérioration de leur situation économique, la menace croissante des changements climatiques et les crises énergétiques et alimentaires, entre autres. En fin de compte, ces problèmes sont tous des problèmes de développement. Un développement centré sur l'humain est la clef pour réduire les besoins humanitaires et la dépendance à l'égard de l'aide extérieure. Dans certains pays, malgré des décennies d'interventions humanitaires internationales et d'investissements massifs en ressources humaines et matérielles, la situation humanitaire n'a pas encore connu d'amélioration substantielle, ce qui appelle à une réflexion sérieuse.

La Chine estime qu'il faut aller au-delà des moyens traditionnels en matière d'aide humanitaire et accorder une plus grande importance à la voie du développement économique. Nous devons aller au-delà de l'assistance

à court terme et rechercher des solutions de fond à long terme. Nous devons aller au-delà des transfusions sanguines étrangères et renforcer la capacité à produire du sang de manière organique. L'action humanitaire doit être alignée sur les stratégies de développement des pays concernés, en investissant davantage dans les infrastructures, le développement industriel et agricole, l'éducation et la formation, entre autres. Le secteur privé a un rôle sans égal à jouer dans la promotion du commerce et des investissements, dans le financement de la coopération, dans la création d'emplois et dans la promotion d'une intégration plus étroite de l'aide humanitaire avec le développement durable. Il convient de noter que les sanctions unilatérales illégales sapent gravement la capacité du secteur public des pays concernés à assurer des services de base tels que les soins de santé, l'éducation et l'approvisionnement alimentaire. Elles interfèrent avec les activités normales du secteur privé telles que le commerce, les investissements et les affaires, devenant ainsi le principal obstacle à la coopération humanitaire entre les secteurs public et privé. La communauté internationale doit exhorter à l'unisson les pays concernés à lever immédiatement les sanctions unilatérales, à remédier à leurs effets négatifs et à créer des conditions propices à l'action humanitaire internationale.

Au cours de sa récente rencontre avec le Président du Comité international de la Croix-Rouge à Beijing, le Président Xi Jinping a souligné que la Chine appuie activement la cause humanitaire internationale, y participe et y contribue. En proposant l'initiative collective « Une Ceinture et une Route », l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécurité mondiale et l'Initiative pour la civilisation mondiale, la Chine espère œuvrer aux côtés d'autres pays à la promotion du développement économique, de meilleurs moyens de subsistance, des approches mutuellement bénéfiques et des scénarios gagnant-gagnant, et apporter des idées et des solutions chinoises en vue de renforcer la gouvernance mondiale et de remédier aux crises humanitaires.

Avec la communauté internationale, nous sommes prêts à continuer à participer activement aux opérations multilatérales et bilatérales d'aide humanitaire et à continuer d'apporter notre appui et notre assistance aux pays dans le besoin dans la mesure de nos capacités.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Je vous souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité, Monsieur le Président. Je remercie l'Albanie de l'organisation du présent débat public. C'est l'occasion pour nous de réfléchir à des moyens novateurs d'améliorer l'efficacité

de l'action humanitaire. Je remercie également les intervenants et intervenantes de leurs exposés instructifs.

L'action humanitaire n'a pas pour objectif de mettre fin à un conflit. Il s'agit d'un moyen d'atténuer les souffrances des plus vulnérables, souvent dans des contextes de guerre. Plus l'aide humanitaire est efficace, plus elle permet d'épargner des vies et plus il y a d'espoir au lendemain du conflit.

Le programme de réforme humanitaire de 2005 a été une étape cruciale dans cette direction. Le principe de la responsabilité sectorielle a permis de mieux répartir les tâches et de préciser les responsabilités. Néanmoins, ces regroupements sectoriels ne se suffisent pas à eux-mêmes. Les intervenants humanitaires ne travaillent pas en autarcie, isolés des acteurs économiques et des communautés qu'ils aident. Ils dépendent des fournisseurs, des services de transport et de logistique, des banques, des technologies de l'information et de la communication et d'une myriade d'autres acteurs pour s'acquitter de leurs responsabilités. Les partenariats public-privé sont déjà une réalité sur le terrain et existent par pure nécessité. Nous devons examiner plus en profondeur la manière dont le secteur privé peut faciliter la fourniture de l'aide humanitaire.

Nous devons également veiller à ce que la participation du secteur privé à la fourniture de l'aide humanitaire se fasse dans des conditions adéquates. Par exemple, dans les contextes où des sanctions sont imposées, la crainte d'être tenu pénalement responsable a poussé les banques et d'autres entreprises à entraver la fourniture d'une assistance neutre par des fournisseurs d'aide humanitaire. La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste ainsi que la Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme ont souligné cette réalité dans différents rapports.

Le Brésil réaffirme l'importance de la résolution 2664 (2022), qui aborde les causes d'une application excessive des réglementations financières en matière de lutte contre le terrorisme, qui entrave la fourniture d'une aide humanitaire impartiale. Nous sommes préoccupés par ce que nous estimons être une tendance croissante à politiser les interventions humanitaires et à appliquer le droit international humanitaire de manière sélective. Cette tendance est incompatible avec les principes fondamentaux de neutralité, d'indépendance, d'impartialité et d'humanité, qui sont inhérents à l'action humanitaire.

Le Brésil a connu une augmentation de l'afflux de réfugiés et de migrants en provenance de différentes régions du monde. Le Gouvernement brésilien a pris plusieurs mesures afin de surmonter les difficultés entraînées par cette situation et de venir en aide aux personnes dans le besoin. Les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile ont pleinement accès aux services publics, y compris aux soins de santé et aux campagnes de vaccination, sans aucune forme de discrimination et quel que soit leur statut migratoire. Nous avons facilité les procédures d'octroi de visas humanitaires à des ressortissants d'un certain nombre de pays. Notre droit des migrations a été réformé pour faciliter la régularisation et l'intégration socioéconomique. Notre droit des réfugiés est très évolué et profondément ancré dans les principes humanitaires.

Nous avons également noué des partenariats avec le secteur privé pour permettre l'intégration des réfugiés et des migrants dans notre société. Nous avons créé une base de données de curriculum vitae de réfugiés et de migrants, à laquelle les entreprises à la recherche de personnel ont directement accès. En outre, le Gouvernement a contribué à la mise en place d'un fonds, appuyé par des donateurs privés, pour financer une partie de ce que l'on appelle la stratégie d'intériorisation. Cette stratégie vise à transférer les Vénézuéliens qui le souhaitent de la frontière nord du Brésil vers d'autres villes du pays. En partenariat étroit avec la société civile, les organisations internationales et le secteur privé, elle a déjà bénéficié à plus de 100 000 migrants, réinstallés dans près d'un millier de villes brésiliennes dans tout le pays, leur offrant de meilleures perspectives d'intégration socioéconomique.

Une approche de l'aide humanitaire mobilisant l'ensemble de la société renforce notre capacité d'aider les personnes aux prises avec des conflits, des catastrophes naturelles et des déplacements forcés. Mettons pleinement à profit ce puissant outil.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat important et utile. Je tiens tout d'abord à remercier la Directrice exécutive McCain, M. Cohen et M. Miebach de leurs exposés riches en informations.

Mardi, nous nous sommes levés pour présenter nos condoléances aux peuples libyen et marocain à la suite de leurs pertes (voir S/PV.9415). Je le fais à nouveau aujourd'hui, mais c'est aussi pour rappeler, de façon tragique, la nécessité d'explorer toutes les possibilités pour maximiser notre intervention humanitaire face aux nombreux défis auxquels le monde est confronté

aujourd'hui, dans un contexte de besoins humanitaires grandissants. Et à cet égard, le rôle du secteur privé devient de plus en plus important. Comme nous l'avons entendu, les acteurs privés peuvent apporter leurs connaissances, leur compétences spécialisées et leurs investissements pour répondre aux besoins humanitaires, réduire les menaces et renforcer la résilience.

Le cas du pétrolier *FSO SAFER* au Yémen est un bon exemple de partenariat public-privé qui a eu une incidence réelle sur une question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. En travaillant ensemble, les acteurs publics et privés ont retiré plus d'un million de barils de pétrole du pétrolier *FSO SAFER*, qui est dans un état de délabrement avancé. Ce faisant, ils ont évité une catastrophe environnementale, humanitaire et économique majeure.

Je voudrais souligner trois autres domaines dans lesquels les acteurs publics et privés peuvent collaborer dans cet esprit.

Premièrement, nous pouvons conjuguer tous nos efforts pour pérenniser la paix. Comme le Conseil l'a entendu à de nombreuses reprises, les conflits sont le principal facteur à l'origine des besoins humanitaires. Le secteur privé peut jouer un rôle dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits. Par exemple, le Royaume-Uni a appuyé la mise en place d'obligations pour la paix, une nouvelle catégorie d'investissement visant à développer le financement en faveur de la paix. Nous devons continuer à défendre vigoureusement la collaboration entre les secteurs public et privé pour appuyer la paix et la sécurité internationales.

Deuxièmement, nous pouvons utiliser tous les outils à notre disposition pour anticiper les crises avant qu'elles ne surviennent. Dans ce contexte, le Royaume-Uni collabore avec des acteurs humanitaires et privés dans le domaine du financement de la lutte contre les catastrophes. Nous appuyons le mécanisme de transfert des risques de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui peut débloquent 22 millions de dollars de financements privés dans le cadre de crises humanitaires. Cela pourrait permettre à la Fédération de venir en aide à six millions de personnes vulnérables supplémentaires.

Enfin troisièmement, le secteur privé peut contribuer à l'amélioration des interventions humanitaires grâce aux nouvelles technologies. Par exemple, le Royaume-Uni a investi dans des fonds d'innovation mobiles, qui contribuent à la détection et au traitement rapides du choléra. Je pense notamment à l'outil permettant de réduire

le délai de détection du choléra de trois jours à seulement 30 minutes. Cette innovation est vitale pour une maladie qui a des effets particulièrement dévastateurs en Syrie, en République démocratique du Congo et au Myanmar cette année.

De toute évidence, les partenariats public-privé peuvent transformer l'action humanitaire, et nous nous réjouissons à l'idée de continuer à travailler ensemble pour exploiter ce potentiel.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs exposés très éclairants.

Le monde est confronté à de terribles crises humanitaires. La mise à jour semestrielle de l'*Aperçu de la situation humanitaire mondiale* de cette année révèle que 55 milliards de dollars sont nécessaires pour atteindre l'objectif de venir en aide à 249 millions de personnes, mais que seuls quelque 11 milliards de dollars ont été fournis à ce stade. Cette situation menace clairement la paix et la sécurité internationales et nécessite des discussions urgentes et le renforcement de l'aide humanitaire, notamment par des partenariats public-privé. Aussi la présente séance constitue-t-elle le cadre approprié pour ce débat essentiel.

Une question centrale aujourd'hui est de savoir comment le secteur privé peut renforcer les efforts déployés par l'ONU pour faire face aux crises humanitaires résultant d'un conflit. Je voudrais mettre en avant quelques collaborations fructueuses à cet égard.

Fast Retailing, la société mère d'UNIQLO, a conclu un partenariat d'une durée de 12 ans avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, dans le cadre duquel elle fournit des vêtements aux réfugiés. Parmi les efforts récents, citons un projet de formation à la couture au Bangladesh ayant pour but d'autonomiser 1 000 réfugiées rohingya d'ici à 2025, afin de promouvoir l'autosuffisance.

NEC et l'Université Waseda collaborent avec le Comité international de la Croix-Rouge dans le domaine de la technologie de détection des mines terrestres afin de faire progresser l'aide humanitaire par l'innovation.

Toyota Tsusho s'est associée au Programme alimentaire mondial pour établir un centre de formation à la logistique au Ghana afin d'améliorer les capacités d'approvisionnement en aide humanitaire en Afrique de l'Ouest.

Il s'agit là d'excellents exemples d'un secteur privé qui établit un lien entre ses activités commerciales et les

besoins humanitaires, mais le secteur public peut également contribuer à la mobilisation de financements privés. Par exemple, afin d'appuyer les efforts humanitaires en faveur des Ukrainiens déplacés à la suite de l'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine, la Banque japonaise pour la coopération internationale a fourni des garanties pour l'émission d'obligations Samurāi d'un montant de 93 milliards de yens par la Banque polonaise de développement. Ces fonds sont conçus pour couvrir des domaines critiques tels que les soins médicaux, l'éducation, le logement et la sécurité sociale.

Par ailleurs, il importe de donner aux secteurs public et privé l'occasion de se rencontrer sur la scène mondiale. Le week-end dernier, l'ancien Ministre japonais des affaires étrangères Hayashi s'est rendu en Ukraine avec des représentants d'entreprises privées japonaises, dont Rakuten, qui a déjà fourni 500 groupes électrogènes à l'Ukraine, afin de discuter avec les dirigeants ukrainiens de diverses questions, dont le relèvement et la reconstruction de l'Ukraine.

En outre, en tant que coorganisateur du deuxième Forum mondial sur les réfugiés, qui aura lieu en décembre prochain, le Gouvernement japonais entend également inciter le secteur privé à s'investir davantage dans l'amélioration des conditions de vie des réfugiés et des communautés d'accueil, alors que la population mondiale de réfugiés et de déplacés dépasse les 100 millions et ne cesse de croître.

J'ai parlé de faciliter le lien entre le public et le privé, d'atténuer les risques pour le financement privé et de permettre des rencontres entre les secteurs, mais pour établir un partenariat fructueux, nous devons également avoir des échanges. Nous devons encourager une plus grande participation du secteur privé à nos échanges, plutôt que de nous contenter de faire de grandes déclarations. Le secteur privé est notamment désireux de démontrer son appui à la réalisation des objectifs de développement durable. Ainsi, la Keidanren, la fédération des entreprises japonaises, qui regroupe 17 grandes entreprises japonaises, a rencontré plusieurs organismes des Nations Unies cette semaine afin d'explorer les possibilités de collaboration pour faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable. En mettant en exergue cet appui à l'action humanitaire de l'ONU, qui va dans le sens de notre détermination à réaliser les objectifs de développement durable, nous pouvons tirer parti de cet enthousiasme.

En 2017, le Gouvernement japonais a introduit un prix qui incite les entreprises à promouvoir les efforts liés

aux objectifs de développement durable en reconnaissant et en faisant connaître leurs contributions. Ce prix a déjà récompensé plusieurs initiatives humanitaires, comme Euglena, une entreprise de biotechnologie qui a reçu le prix en 2022 pour avoir fourni une aide alimentaire aux agriculteurs défavorisés et aux réfugiés rohingya au Bangladesh. Le fondateur d'Euglena faisait également partie de la délégation de la Keidanren à New York.

En négligeant les besoins humanitaires, nous risquons de déstabiliser davantage les régions fragiles et d'exacerber les conflits, ce qui n'aide personne, que ce soit dans le secteur public ou privé. Je termine en rappelant que le Conseil de sécurité, en collaboration avec le secteur privé, doit continuer de promouvoir les partenariats public-privé pour répondre aux besoins humanitaires toujours plus élevés.

M. Biang (Gabon) : Je félicite l'Albanie pour l'initiative de cet important débat public. Les interventions respectives de la Directrice exécutive, M^{me} Cindy McCain, ainsi que celles de M. Jared Cohen et de M. Michael Miebach sont particulièrement édifiantes sur le rôle du secteur privé dans la réponse à l'alarmante situation humanitaire mondiale.

Nous sommes témoins d'une détérioration préoccupante et sans précédent de la situation humanitaire dans plusieurs régions du monde. Nous savons que plus de 360 millions de personnes dans le monde ont besoin d'une aide humanitaire. Nous savons également l'important déficit de financement pour couvrir les besoins urgents, qui se chiffre à près de 55 milliards de dollars. Partout où les guerres et les catastrophes climatiques sévissent, la détresse des populations civiles, notamment la faim, la soif, le manque de médicaments, les ruptures de scolarité, les séparations familiales, les violences sexuelles et autres atteintes aux droits de la personne, font partie de la cohorte des maux auxquels les travailleurs humanitaires doivent apporter des réponses.

Malheureusement, nous observons de façon patente que la courbe des besoins humanitaires augmente au rythme inverse des financements disponibles qui, eux, peinent à être mobilisés. Dans certaines situations, la mobilisation des financements se fait parfois au détriment de certaines guerres quasiment oubliées, parce que trop lointaines ou trop anciennes. Elles se sont presque banalisées et n'ont plus d'attrait pour les financements prioritaires. Au nombre de ces situations oubliées se trouvent des pays africains du Sahel, de la Corne de l'Afrique ou du bassin du lac Tchad, qui sont aux confluences de crises multiformes qui obèrent leur croissance économique

et mettent à mal leurs capacités de résilience aux défis endogènes et exogènes, et les contraignent à recourir à une aide humanitaire extérieure. Dans ce contexte, les ressources nécessaires aux investissements sont difficilement mobilisables.

Nous saluons la mise à disposition de 125 millions de dollars, le 5 septembre dernier, par le Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths, au profit de 14 pays dans le cadre du Fonds central pour les interventions d'urgence et à travers le guichet financement insuffisant. Mon pays a pris sa part du fardeau en octroyant récemment une aide de 2 millions de dollars au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans le cadre du plan de réponse humanitaire, en soutien à deux pays de la région d'Afrique centrale qui subissent de plein fouet les conséquences de la crise au Soudan. Il est évident que des efforts supplémentaires sont nécessaires de la part des donateurs pour couvrir l'ensemble des besoins. En effet, à ce jour, seulement 30 % de l'ensemble des besoins sont financés. Nous sommes très loin du compte, surtout si l'on considère que pour nombre de ces situations humanitaires, les perspectives de résolution des conflits, le financement du développement ou la mobilisation des ressources dans le cadre du renforcement de l'adaptation aux changements climatiques s'amenuisent.

L'action humanitaire multilatérale doit bénéficier de financements adéquats, suffisants et prévisibles pour être efficace. À cet égard, les acteurs privés constituent des partenaires clefs dans un contexte mondial où la faim sévit et où l'insécurité alimentaire et la malnutrition continuent de gagner du terrain. La réponse face à ces défis persistants doit être bâtie en coopération avec les institutions financières internationales et régionales, dans le cadre de partenariats visant à relever les économies et à redonner aux États les capacités de production qui leur permettent de reprendre en main leur destin. Il s'agit de donner un effet à la volonté de renforcer le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix en orientant la réponse humanitaire dans une perspective de long terme et en gardant à l'esprit qu'aider une communauté, un village ou un pays de façon efficace consiste à répondre à l'urgence, tout en procurant à ce dernier les capacités de prévenir et de s'adapter aux crises. Cela est particulièrement vrai dans les situations de catastrophes naturelles ou de crises climatiques, mais également dans les situations de conflit armé, dont les conséquences sur les infrastructures de base et les moyens de production sont légion dans les conflits urbains.

Le dernier rapport conjoint de l'UNICEF, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Programme alimentaire mondial, du Fonds international de développement agricole et de l'Organisation mondiale de la Santé établit qu'entre 691 millions et 783 millions de personnes ont souffert de la faim en 2022, soit une augmentation de 122 millions par rapport à 2019. L'Afrique reste la région la plus touchée. Une personne sur cinq y souffre de la faim. Cette persistance de la faim dans certaines régions, telles que l'Afrique, l'Asie de l'Ouest ou les Caraïbes, démontre les limites d'une approche uniquement fondée sur l'aide alimentaire de base. Il est nécessaire de répondre aux besoins pressants tout en investissant dans le relèvement économique. S'il est devenu courant pour les programmes d'aide humanitaire des Nations Unies d'inclure des services financiers aux populations dans leur mode opératoire, ce type d'aide gagne à être systématisé et orienté vers la réalisation de projets destinés à renforcer la résilience des populations, notamment en direction des femmes et dans le but de valoriser ou favoriser les savoir-faire locaux. À cet égard, le renforcement des synergies entre les institutions spécialisées des Nations Unies et le secteur privé doit être appuyé dans le cadre du partage des responsabilités.

Dans le cadre de l'exploration de nouveaux mécanismes de financement ou de participation, les entreprises privées, mais aussi les autres acteurs non étatiques, tels que les organisations non gouvernementales, les instituts de recherche ou autres *think tank*, peuvent être des partenaires efficaces dans la fourniture de données, le renforcement des capacités humaines ou techniques ainsi que des moyens de veille en vue de prévenir les conflits ou les catastrophes naturelles. La science doit être mise au service de la prise de décision, à travers notamment des mécanismes d'alerte précoce pour la gestion des risques. Il faut en effet aller au-delà de la logique de donateur traditionnel pour mieux tirer parti de l'ensemble des ressources détenues par le secteur privé susceptibles d'être mises au service de l'aide humanitaire. Les institutions spécialisées des Nations Unies et les autres partenaires humanitaires pourraient également accroître l'empreinte de résilience de leurs programmes en développant une approche de partenariat avec les localités et populations bénéficiaires, notamment dans les zones faisant face à des conflits prolongés, en consommant les produits cultivés ou manufacturés par les communautés. L'idée d'un indice de résilience de la réponse humanitaire doit être systématisée dans les crises de longue durée.

Une autre perspective de renforcer la participation du secteur privé à la réponse humanitaire est d'accroître

les moyens de capter les ressources financières dont il dispose, à travers des mécanismes innovants. Je souligne ici l'importance du financement du climat avec des mécanismes innovants, ainsi que la nécessité d'accroître le rôle des Nations Unies en matière de taxation, notamment à travers les transactions financières internationales.

Je voudrais terminer en rappelant les principes de base que sont le respect du droit international humanitaire et le respect des résolutions du Conseil, notamment la résolution 2417 (2018) relative à l'insécurité alimentaire et aux conflits et la résolution 2573 (2021), qui condamne l'utilisation de la faim comme arme de guerre. Je voudrais également rappeler qu'aucune situation ne justifie l'utilisation de la famine comme arme de guerre et que les belligérants sont tenus de faciliter l'accès des travailleurs humanitaires à toutes les zones et populations dans le besoin. Le secours à l'égard de ceux qui sont dans la détresse ne doit jamais faire l'objet de politisation.

Je voudrais, pour conclure, saluer le travail remarquable que font les travailleurs humanitaires, qui interviennent dans des conditions souvent difficiles, parfois au péril de leur vie, dans des environnements hostiles. Presque un mois après la célébration de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, je réitère le soutien et la reconnaissance de mon pays pour ceux dont le métier est de secourir les plus démunis et de leur redonner de l'espoir.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Nous remercions nous aussi l'Albanie de l'organisation de ce débat sur un sujet important pour la Suisse, qui connaît une longue tradition humanitaire. Je remercie bien entendu aussi les intervenantes et intervenants de leurs contributions.

Je pense que c'est désormais plus que clair, et le Ministre des affaires étrangères de l'Albanie nous l'a rappelé, nous sommes confrontés à une crise globale de l'humanitaire. Le monde est en proie à plus de 100 conflits armés, conflits qui durent de plus en plus longtemps. Le nombre de personnes déplacées a plus que doublé au cours des 10 dernières années. Le nombre de personnes ayant des besoins humanitaires a plus que quintuplé. Et la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial nous a donné des chiffres impressionnants dans le domaine de l'insécurité alimentaire. Alors que la détresse augmente, le financement diminue. En 2022, seule près de la moitié des besoins humanitaires mondiaux étaient financés.

Mon premier constat est donc aussi évident qu'alarmant : l'écart entre les besoins humanitaires et la capacité à y répondre ne cesse de croître. Et nous en connaissons

les causes : les effets néfastes des changements climatiques, les faiblesses de gouvernance, les conséquences de la récente pandémie ainsi que les conflits armés. Inversement, tout différend qui est résolu de manière pacifique, tout conflit qui trouve une sortie politique, contribue à endiguer les besoins humanitaires. Le Conseil se trouve donc ici en première ligne.

Mon deuxième constat est pourtant encourageant : la réduction des besoins humanitaires est possible si nous investissons davantage dans l'action anticipatoire basée sur l'évaluation et la gestion des risques, et si nous travaillons en partenariat. Nous l'avons entendu, les nouvelles technologies peuvent jouer un rôle important à cet égard. Elles rendent les systèmes d'alerte rapide plus efficaces, tout comme le traitement des données – dont la collecte, l'utilisation et le déploiement doivent, bien entendu, toujours être sûrs et responsables. En outre, ne sous-estimons pas l'importance, par exemple, d'une connexion Internet stable et sûre. Celle-ci permet aux personnes de s'informer et à l'aide nécessaire d'atteindre rapidement les personnes dans le besoin. C'est donc parfois une question de survie. Afin de profiter pleinement de l'innovation, ce débat tombe à pic, car il faut renforcer davantage les partenariats entre les secteurs public et privé. La Suisse a une longue expérience en la matière, que je me permets d'illustrer par deux exemples assez simples.

Premièrement, l'initiative « Humanitarian and Resilience Investing » lancée en 2019 par le Forum économique mondial à Davos, vise à encourager les investissements de capitaux privés dans des opportunités financièrement durables pour les communautés dans des contextes fragiles.

Deuxièmement, la Suisse soutient depuis les années 1990 l'aide en espèces et en bons. En se basant sur les marchés locaux, souvent en investissant dans des petits commerces dirigés par des femmes, cette assistance permet aux personnes touchées par une crise ou une catastrophe de couvrir rapidement leurs besoins les plus urgents. De plus, elle stimule la demande locale et contribue ainsi à la création de moyens de subsistance tout au long de la chaîne de valeur, des productrices aux vendeurs. La collaboration avec le secteur privé a nettement amélioré l'efficacité de ce type d'assistance et devrait être renforcée davantage. De notre expérience, nous tirons les leçons suivantes.

Tout d'abord, les actrices et acteurs publics et privés peuvent et doivent adopter des approches communes à court et à long terme, afin de relever les défis spécifiques aux contextes fragiles. De tels partenariats peuvent

faire une différence pour des millions de personnes sur le terrain.

Ensuite, les actrices et acteurs locaux doivent être au centre de toute réponse humanitaire. Leur expertise et leurs réseaux méritent d'être mieux intégrés.

Finalement, malgré les avancées des 10 dernières années, le potentiel des partenariats public-privés reste encore sous-exploité. Dans les contextes fragiles, la promotion ponctuelle de modèles de financement mixtes peut aider à réduire les risques. De plus, la sensibilisation du secteur privé aux pratiques éthiques reste importante.

Toute action liée à l'engagement du secteur privé et au financement innovant doit être fondée sur les principes humanitaires et les droits humains. Dans les contextes fragiles, il est par ailleurs nécessaire de renforcer l'exercice de la diligence raisonnable en matière de droits humains, en conformité avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour la Suisse, l'ensemble de ces principes s'appliquent sans réserve à tous nos partenariats.

Pour conclure, je tiens à insister encore une fois sur la responsabilité du Conseil. Les expériences sur les partenariats publics-privés sont aussi discutées au sein du Conseil économique et social et à l'Assemblée générale. Nous appelons donc à une collaboration plus étroite du Conseil de sécurité avec les autres organes du système des Nations Unies en la matière.

Et finalement, nous revenons toujours à une même conclusion fondamentale. Je tiens à insister sur le rôle essentiel de la prévention des conflits par le Conseil, en vue d'une réduction des besoins humanitaires. Le Conseil doit continuer à rechercher l'unité lui permettant d'agir pour la prévention et la résolution rapide des conflits, en vue d'une paix durable.

M. de Rivière (France) : Je remercie la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, ainsi que M. Cohen et M. Miebach pour leurs présentations.

Fin 2022, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires avait estimé que les besoins pour l'année 2023 s'élèveraient à 51,5 milliards de dollars. C'était la première fois qu'un tel montant était annoncé. Malheureusement, et comme bien souvent, d'autres crises sont survenues : les tremblements de terre en Türkiye et en Syrie, la crise au Soudan, et tout récemment, un séisme ravageur au Maroc et des inondations en Libye, auxquels s'ajoute l'aggravation continue de l'insécurité alimentaire mondiale, provoquée par la guerre d'agression de la Russie

contre l'Ukraine. L'estimation initiale est donc largement en deçà de la réalité.

La participation du secteur privé à l'action humanitaire a augmenté de manière significative ces 15 dernières années. C'est une bonne nouvelle. La réponse à la guerre contre l'Ukraine et l'engagement du secteur privé dans ce contexte a été un exemple de ce qui pourrait être envisagé à l'avenir. En France et en Europe, ce partenariat a été renforcé, avec la signature de conventions avec des entreprises désireuses de participer à l'action humanitaire. Il faut s'en féliciter. Avec le Programme alimentaire mondial, nous mobilisons notamment le secteur privé pour participer aux travaux de la Coalition pour les repas scolaires, dont la première réunion mondiale se tiendra au mois d'octobre à Paris.

Nous devons être collectivement innovants et le secteur privé peut être un partenaire précieux, non seulement dans la réponse mais également dans la prévention et l'anticipation des crises et des catastrophes. C'est dans cette perspective que nous devons tous ensemble conduire une réflexion sur la modernisation, l'innovation et l'efficacité de l'action humanitaire. Pour autant, plusieurs questions se posent, auxquelles nous devons aussi répondre, pour garantir le respect par tous des principes humanitaires et éviter les effets d'aubaine. Un échange comme celui d'aujourd'hui y contribue et nous l'encouragerons.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat public sur une question d'actualité et de la plus haute importance. Nous remercions également les intervenants de leurs déclarations liminaires.

Avec 360 millions de personnes dans le monde qui ont besoin d'aide humanitaire, soit une hausse de 30 % par rapport à l'an dernier, le fossé entre les besoins et le financement, sur le plan humanitaire, est en train de se creuser. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général au sujet du sous-financement croissant de l'aide humanitaire, sachant qu'il manque actuellement quelque 41 milliards de dollars. Le système est mis à rude épreuve, et le récent déblocage de 125 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence à l'appui d'opérations humanitaires sous-financées dans 14 pays en est un bon exemple.

Dans un contexte si complexe, le secteur privé peut jouer un rôle capital, comme les intervenants d'aujourd'hui l'ont souligné dans leurs déclarations liminaires. L'expertise qu'ils peuvent apporter et leur capacité d'innovation sont certainement des atouts pour renforcer et rationaliser

l'action menée pour répondre aux besoins humanitaires. Dans de nombreux pays, le secteur privé est un membre essentiel des communautés touchées par les urgences humanitaires et fait souvent partie des premiers intervenants sur le terrain.

Il est encourageant de constater que des partenariats public-privé produisent parfois d'excellents résultats dans le domaine humanitaire. Les rapports du Secrétaire général sur le renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence font ressortir les effets positifs de la coopération du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Organisation internationale pour les migrations avec des entreprises opérant dans les sphères de la technologie, de la finance et de la construction. En outre, le Programme alimentaire mondial collabore étroitement avec des partenaires du secteur privé.

Toutefois, bien qu'on ne puisse nier que la participation du secteur privé à l'action humanitaire recèle un grand potentiel, elle ne va pas sans poser des difficultés. Voici donc des recommandations susceptibles de renforcer ce potentiel.

Premièrement, les initiatives tendant à renforcer l'engagement stratégique du secteur privé dans les programmes humanitaires, de développement et en faveur de la paix méritent d'être soutenues. Dans cet esprit, nous appuyons le travail mené dans le cadre de l'initiative Connecting Business, lancée lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016 et pilotée par l'OCHA et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Deuxièmement, toute forme de partenariat public-privé doit être conforme aux principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, et reliée au système humanitaire international à des fins de cohérence.

Troisièmement, il convient de consolider le cadre normatif régissant les relations entre l'OCHA et le secteur privé, qui est sous-tendu par le Pacte mondial des Nations Unies, les lignes directrices sur la coopération entre l'ONU et les entreprises et les principes directeurs établis conjointement par l'OCHA et le Forum économique mondial pour les partenariats public-privé au service de l'action humanitaire.

Quatrièmement, les partenariats public-privé peuvent être plus efficaces s'ils tirent parti des forces de chaque partie, répondent aux besoins exprimés par les populations touchées, encouragent le renforcement des

capacités locales et font clairement la distinction entre les activités humanitaires et commerciales.

J'insiste sur le caractère central de cette question sur le plan de la sécurité alimentaire et même pour ce qui concerne le spectre de la faim et des conflits. L'Initiative de la mer Noire est un exemple qui a vu la participation de nombreux acteurs. Par ailleurs, en mobilisant le commerce, d'une part, et l'appui humanitaire, d'autre part, elle a eu des effets importants non seulement en Ukraine, mais également dans des pays en situation d'insécurité alimentaire aiguë qui dépendent de l'aide que le Programme alimentaire mondial peut fournir.

Pour conclure, nous estimons que la mise en place de partenariats entre les acteurs humanitaires et le secteur privé, dans le but commun d'atténuer les souffrances humaines, est un bon moyen de garantir que les plus vulnérables reçoivent le soutien dont ils ont besoin.

M. Irachande Gouveia (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique remercie la présidence albanaise du Conseil d'avoir convoqué cet important débat public. Nous remercions également M^{me} McCain, M. Cohen et M. Miebach de leurs contributions pertinentes.

Nous vivons dans un monde de plus en plus interconnecté et complexe, où se multiplient les crises et les urgences, certaines causées par l'homme, d'autres naturelles, mais qui toutes se font concurrence pour des ressources, du temps et une attention limités. Dans ce contexte, plus que jamais, la mobilisation d'efforts collaboratifs et de partenariats est non seulement une démarche stratégique, mais aussi un impératif moral et de survie.

Les personnes qui ont besoin d'aide humanitaire, les réfugiés et leur famille se heurtent à des difficultés sans nom. Après tout ce qu'ils ont enduré, tout ce à quoi ils ont survécu, ils ne devraient pas avoir à subir l'agonie de la mort simplement parce que notre dispositif humanitaire mondial ne peut pas évoluer ni innover. D'après les derniers chiffres, la situation est encore plus urgente. Selon la version la plus récente de l'*Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2023*, quelque 363 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire dans le monde. Le coût estimé pour y pourvoir se monte à 55 milliards de dollars. Dans le même temps, l'écart entre les ressources nécessaires et disponibles est évalué à 41 milliards de dollars. Dans un monde d'abondance et de richesses, cela ne peut pas devenir la nouvelle normalité. C'est une tache sur notre conscience collective.

Dans ce contexte, il convient de vraiment réfléchir à des partenariats entre les gouvernements, les entités

du secteur privé et les organismes multilatéraux, notamment l'ONU et d'autres acteurs humanitaires de premier plan. Après tout, du combat récent contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) à l'action menée en vue d'éradiquer des maladies endémiques comme le paludisme, y compris dans mon pays, en passant par la conquête de certaines des dernières frontières de l'humanité, les partenariats public-privé ont fait leurs preuves. Le secteur humanitaire ne doit pas faire exception.

Ces partenariats ont apporté non seulement des moyens financiers, mais également de l'innovation, de la souplesse et une approche axée sur les résultats, qui, souvent, a été perfectionnée sur les marchés concurrentiels. Leur aptitude à mobiliser rapidement des ressources, alliée à une compréhension profonde de la dynamique à l'œuvre sur les marchés locaux, permet de créer des synergies uniques avec les gouvernements. Dans les régions en proie à des conflits ou touchées par des catastrophes naturelles, les entités privées jouent depuis longtemps un rôle central dans la reconstruction des infrastructures, la création d'emplois et la résilience communautaire sous la houlette des entités locales. Il faut renforcer cela.

Un examen critique révèle trois domaines principaux où le secteur privé peut accroître l'efficacité de l'aide humanitaire : la finance, la logistique et la technologie. Dans le domaine de la finance, la capacité du secteur privé de mobiliser des fonds peut remédier aux déficits de financement dont il est souvent question, tandis que les instruments financiers novateurs sont propres à assurer un appui continu pour les crises prolongées. Quant à la logistique, point fort de maintes entreprises privées, elle a pour effet de garantir, lorsqu'elle est conjuguée au vaste rayon d'action des organismes humanitaires, que l'aide arrive rapidement à destination. Aujourd'hui, à l'ère du numérique, la technologie peut révolutionner les réponses humanitaires. De la prise de décision basée sur les données à l'élaboration de solutions innovantes relatives à la communication, à la surveillance, aux alertes rapides et à la distribution des ressources, les entreprises privées de haute technologie peuvent améliorer l'ampleur, l'efficacité et l'efficience des interventions.

La collaboration entre secteur public et secteur privé doit être ancrée dans les pratiques des États Membres. Premièrement, c'est aux gouvernements nationaux qu'il appartient au premier chef d'aider les communautés touchées. Les partenariats sont utiles, mais ils ne doivent pas éclipser ni limiter l'obligation fondamentale qui incombe à un gouvernement de s'occuper de ses citoyens en période de crise.

Deuxièmement, les principes humanitaires consacrés d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance doivent toujours guider les entités et les institutions qui offrent une aide d'urgence aux réfugiés et aux personnes déplacées. Notre expérience en matière de gestion des catastrophes au Mozambique a évolué depuis la période de la guerre civile dans les années 80 jusqu'à la coordination des interventions post-urgence dans les années 90, pour aboutir en 2020, à la création de notre Institut national de gestion des catastrophes. Initialement placé sous l'égide du Ministère des affaires étrangères, qui coordonnait l'aide extérieure, l'Institut national de gestion des catastrophes est devenu une entité totalement autonome et juridiquement indépendante, qui a fait œuvre de pionnier en ce qui concerne divers aspects de l'intégration des partenariats public-privé, améliorant la coordination et garantissant des résultats rapides. Il est aujourd'hui à l'avant-garde des efforts que nous déployons pour renforcer la résilience face aux défis liés aux changements climatiques et aux autres urgences d'origine naturelle ou humaine.

Pour conclure, nous pensons que face aux défis immenses auxquels se heurte l'aide humanitaire, nous avons besoin d'un nouveau paradigme dans ce domaine qui tienne compte de nouveaux acteurs et de nouvelles formes. Les entrepreneurs sociaux et les milléniaux utilisent des technologies d'avant-garde, notamment la chaîne de blocs et l'intelligence artificielle, pour parvenir à un développement durable. Je suis convaincu qu'ils investiront dans une cause aussi noble que l'aide humanitaire s'ils en ont l'occasion. Compte tenu de sa longue présence dans ce domaine en tant que bénéficiaire passé et actuel de l'aide humanitaire, le continent africain a beaucoup à apporter à ces discussions, et nous avons hâte de le faire.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je remercie M^{me} Cindy McCain, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, ainsi que M. Cohen et M. Miebach, de leurs exposés.

Nous partageons le point de vue selon lequel la fourniture d'une assistance humanitaire aux populations dans le besoin demeure l'un des domaines les plus importants de l'action de l'ONU et de ses institutions spécialisées. Compte tenu de l'augmentation, année après année, des besoins humanitaires dans le monde, il est de plus en plus légitime de soulever la question de la mobilisation d'un soutien accru, notamment financier, pour garantir la mise en œuvre des projets et programmes pertinents de l'ONU. Comme cela a déjà été mentionné, selon les

dernières estimations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, plus de 360 millions de personnes dans le monde ont actuellement besoin d'une aide humanitaire, sous une forme ou une autre. Pour répondre à tous les appels humanitaires destinés à des pays pour l'année en cours, l'ONU a besoin de 55,2 milliards de dollars, dont seulement 29 %, soit 15,8 milliards de dollars, ont été reçus à ce jour. Autrement dit, le montant à combler représente actuellement près du double du montant annuel total, soit 20 milliards de dollars, du financement requis pour l'action humanitaire de l'ONU il n'y a pas si longtemps que cela, en 2016.

Il convient de noter que le pays qui reçoit le plus d'attention de la part des donateurs reste l'Ukraine, pour laquelle l'ONU a déjà obtenu 1,83 milliard de dollars d'aide humanitaire rien que cette année. Ce sont 300 millions de dollars de plus que l'aide accordée à la population syrienne qui souffre depuis longtemps et 1 milliard de dollars de plus que l'aide fournie au peuple afghan, qui a subi de plein fouet l'expérience amère de la démocratisation menée par l'OTAN et les États-Unis. Comme nous le savons, bon nombre de ces personnes sont désormais si désespérées qu'elles acceptent de vendre leurs organes, tandis que d'autres vendent leurs enfants pour trouver un moyen de nourrir le reste de leur famille. Toutefois, certains de nos collègues préfèrent ne pas en parler. Je tiens particulièrement à insister sur la situation des États d'Afrique dont le développement économique et agricole indépendant est délibérément entravé depuis des décennies par leurs anciennes puissances coloniales, ce à quoi s'ajoute des outils néocoloniaux qui ne font qu'aggraver la dépendance de ces pays.

Dans le contexte d'une situation réellement dangereuse dans laquelle les besoins humanitaires ne font qu'augmenter dans le monde, nous comprenons que les donateurs occidentaux n'ont d'autre choix que de chercher des moyens de rejeter sur d'autres la responsabilité financière des conséquences des crises qu'ils ont déclenchées aux quatre coins de la planète et de s'assurer qu'ils peuvent continuer de parrainer des coups d'État et des guerres qui profitent à leurs groupes industriels et à leurs entreprises de fabrication d'armes, sans être distraits par des manifestations ponctuelles. Nous avons à maintes reprises appelé l'attention du Conseil sur cette question. Nous continuons également d'étudier attentivement l'approche dite préventive de l'aide humanitaire prônée par nos collègues, ainsi que la possibilité de l'associer aux efforts de développement. Nous avons constaté que les donateurs autorisent la mise en œuvre de projets de développement dans le cadre

des efforts d'aide humanitaire dans certains pays, mais pas dans d'autres.

Néanmoins, nous pensons qu'il est justifié de collaborer avec les entreprises en nouant des partenariats public-privé, tant de manière bilatérale que dans le cadre des activités humanitaires internationales. Le secteur privé contribue uniquement 115,7 millions de dollars aux fonds consacrés à l'aide humanitaire, ce qui est clairement insuffisant. Toutefois, il ne s'agit pas seulement d'une question de chiffres. La collaboration avec le secteur privé permet souvent de trouver des solutions plus efficaces aux problèmes humanitaires, d'augmenter les ressources des opérations humanitaires et par ricochet, de sauver plus de vies, ce qui est le principal objectif de la communauté internationale.

Parallèlement, le consentement du gouvernement à recevoir de l'aide et le strict respect des principes de neutralité, d'humanité, d'impartialité et d'indépendance dans la fourniture de cette assistance doivent rester un impératif absolu pour la participation des entreprises aux opérations humanitaires internationales. De plus, s'agissant des partenariats public-privé, nous pensons que le principe de l'absence d'intérêts ou de conditions politico-économiques à l'égard des pays bénéficiaires doit être respecté. Dans ce contexte, nous nous félicitons d'une concurrence saine entre les fournisseurs de biens et de services humanitaires dans le cadre des passations de marchés de l'ONU et appuyons l'organisation de ces activités sur une base non discriminatoire. La procédure de participation des opérateurs économiques aux appels d'offres internationaux doit être transparente et compréhensible, et ne doit pas être influencée par des tiers. Cette responsabilité incombe également au Secrétariat. Nous souhaitons rappeler au Conseil que l'accord conclu entre l'ONU et l'Union européenne concernant le programme de coopération de cette dernière en matière d'aide humanitaire reposait sur une condition, à savoir que les prestataires de services ne pouvaient être des opérateurs faisant l'objet de sanctions imposées par l'Union européenne. Je fais référence à l'Accord cadre financier et administratif conclu entre les deux organisations. Le Secrétaire général a précisé à l'époque qu'il continuerait d'être uniquement guidé par les sanctions adoptées par le Conseil de sécurité. Il serait intéressant de voir comment cette requête, qui n'a aucune incidence sur l'ONU, faite par l'Union européenne en tant que donateur et la réponse avisée du Secrétaire général se traduisent dans les faits.

Nous manquerions à notre devoir si nous n'appelions pas une fois de plus l'attention du Conseil sur les mesures

restrictives unilatérales illégitimes imposées par les pays de l'Occident collectif et sur l'application excessive des règles par les entreprises, qui continuent d'avoir une incidence négative sur l'action de l'ensemble du système humanitaire international, y compris, comme nous l'avons dit, sur des projets de partenariat public-privé prometteurs. Les « exemptions humanitaires » aux mesures de sanctions dont l'Occident se vante ne fonctionnent pas dans la pratique, comme l'ont établi de manière convaincante et factuelle les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. D'après les conclusions de l'ONU, même lorsque les opérateurs économiques apportent une aide aux personnes dans le besoin, ils doivent être en mesure de prouver a posteriori que cette aide était de nature humanitaire sous peine de faire l'objet de poursuites, y compris pénales. Dans ces conditions, il est plus simple pour les entreprises de réduire au minimum leurs risques et de s'abstenir tout simplement de participer à de telles opérations. Ce sont les populations des États en difficulté qui en pâtissent le plus. Les Syriens qui ont subi un tremblement de terre dévastateur le savent bien. Ils savent aussi parfaitement qui les a privés de pain et les a condamnés à la misère en occupant leurs terres et en pillant le blé syrien des terres fertiles situées sur l'autre rive de l'Euphrate.

Nous appelons l'attention sur le fait que, dans la note de cadrage (S/2023/631/Rev.1, annexe) que la délégation du Président a préparée pour le débat public d'aujourd'hui, seule l'Initiative de la mer Noire a été citée comme un exemple réussi de partenariat public-privé. Il semble que cela soit la meilleure preuve de la thèse que nous défendons depuis longtemps, à savoir que l'Initiative avait un caractère purement commercial, et pas du tout humanitaire. Il s'agit manifestement d'un partenariat entre les gouvernements occidentaux et les entreprises occidentales, qui ont doublement profité de l'exportation de céréales cette année : d'une part, avec l'exportation de produits ukrainiens qui appartiennent à leurs plus grandes entreprises et, d'autre part, avec la vente, à des prix encore plus élevés, de produits déjà transformés par des pays européens qui, nous assurent-ils, ne jouent qu'un rôle de transit. La part du lion de ces exportations est constituée de céréales fourragères et de foin de maïs, à des prix clairement commerciaux. Dans le même temps, les livraisons à des conditions préférentielles aux pays les plus pauvres, notamment par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial, n'ont représenté que 1 million de tonnes de céréales, soit 0,2 % du volume mondial. Question rhétorique : en quoi ces livraisons sont-elles humanitaires ?

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Nous tenons tout d'abord à remercier l'Albanie d'avoir organisé le présent débat public important et novateur, et nous prenons note avec satisfaction des exposés instructifs présentés par M^{me} Cindy McCain, M. Jared Cohen et M. Michael Miebach.

Le niveau sans précédent des besoins humanitaires dans le monde, qui est fortement influencé par des facteurs tels que les conflits, l'insécurité, les changements climatiques, les catastrophes naturelles et les vents contraires de l'économie mondiale, doit inévitablement nous amener à reconsidérer la manière dont nous mobilisons notre soutien à tous les niveaux pour apporter des solutions efficaces. Comme l'indique la mise à jour d'août de *l'Aperçu humanitaire mondial*, sur les 363 millions de personnes qui ont besoin d'aide dans le monde, 248 millions ont besoin d'environ 55,2 milliards de dollars pour que nous puissions répondre à leurs besoins. Compte tenu du déficit de financement vertigineux, 39 milliards de dollars, enregistré à ce stade de l'année, il convient d'explorer de nouvelles possibilités au-delà des limites connues afin de mieux comprendre comment les intérêts du secteur privé peuvent coïncider avec un cadre multilatéral universel et solidaire en vue de fournir une aide humanitaire aux personnes qui en ont le plus besoin. À cet égard, le Ghana se félicite de la présente occasion intergouvernementale de discuter des moyens de pérenniser de l'engagement du secteur privé dans le domaine humanitaire, et voudrait mettre l'accent sur quatre points principaux.

Premièrement, nous estimons que les partenariats public-privé en matière humanitaire doivent être fondés sur des principes et des valeurs partagés qui respectent le consensus central de la communauté internationale sur l'action humanitaire, qui repose sur l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance. En l'absence de principes communs, nous risquons de compromettre la convergence que nous recherchons entre l'influence du marché et celle des acteurs humanitaires. À cet égard, nous sommes convaincus que le travail accompli par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Forum économique mondial en vue d'élaborer des principes directeurs pour la collaboration entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine humanitaire, ainsi que le Programme d'action pour l'humanité et les principes élaborés conjointement par un certain nombre de fonds et de programmes des Nations Unies avec des entreprises du secteur privé aux fins des paiements humanitaires peuvent servir de base à l'approfondissement de la collaboration en réponse à l'augmentation des besoins humanitaires.

Deuxièmement, il importe de souligner que les partenariats dans le domaine humanitaire doivent s'appuyer sur l'application des technologies émergentes en tant qu'objectif stratégique pour anticiper les besoins et améliorer la portée et l'ampleur des interventions humanitaires, mais aussi l'efficacité et l'efficacé de l'action humanitaire. Il importe tout autant que les acteurs humanitaires des Nations Unies continuent d'intégrer les nouvelles technologies dans le dispositif humanitaire, de détecter les signaux d'alerte rapide, de coordonner et de déployer les ressources lorsque cela peut s'avérer le plus efficace, et de recenser les besoins des victimes de manière à obtenir des résultats humanitaires durables et propices à l'autosuffisance.

Troisièmement, nous encourageons la création dynamique de partenariats public-privé au niveau régional afin de contribuer à la diversification des capacités, de favoriser la résilience régionale et d'encourager les expériences et les solutions locales. Nous appelons par conséquent à une coopération entre les entreprises du secteur privé du continent africain et les cadres humanitaires régionaux tels que la politique humanitaire de l'Union africaine et la politique humanitaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, afin d'obtenir des résultats humanitaires durables au niveau régional. Nous sommes conscients qu'en promouvant la stabilité et la résilience de l'Afrique, nous réduirons aussi les risques auxquels sont confrontées les entreprises du secteur privé du continent et faciliterons la concrétisation des aspirations nationales par nos gouvernements. C'est pourquoi nous encourageons la poursuite de la mise en place d'un environnement porteur, qui accentue la convergence des intérêts et mobilise une action commune pour résoudre efficacement les crises humanitaires régionales.

Quatrièmement, pour faire face à la crise humanitaire mondiale, il est primordial de donner la priorité aux investissements qui permettent de remédier aux causes profondes de l'augmentation des besoins humanitaires. À cet égard, nous demandons qu'une attention toute particulière soit accordée aux facteurs structurels et institutionnels qui influent sur la gouvernance et le développement et que tous les groupes de la société, en particulier les femmes et les jeunes, soient au premier plan des processus nationaux, car ils ne peuvent pas être laissés de côté. Nous exhortons également la Commission de consolidation de la paix à continuer de jouer un rôle, notamment pour aider les pays à surmonter leurs fragilités, y compris les facteurs déclencheurs de conflits, les effets des changements climatiques et les processus de relèvement à la suite de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Pour terminer, le Ghana estime que, même si nous renforçons les partenariats public-privé dans le domaine humanitaire, la solidarité doit être préservée et accentuée entre les États Membres en cas de crise humanitaire grave. Nous sommes dès lors convaincus que l'appel aux donateurs, y compris pour cette année, demeurera important pour combler les déficits de financement dans les plans de réponse humanitaire. Nous souscrivons à l'appel lancé par le Secrétaire général à cet égard. Enfin, dans l'attente d'un partenariat bien structuré pour faire face aux crises humanitaires dans le monde, le Ghana espère que ces partenariats aux niveaux national, régional et international contribueront à trouver des moyens novateurs, efficaces et efficaces de bâtir des sociétés résilientes et durables, dans l'intérêt des peuples de notre monde commun.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante discussion. Nous remercions la Directrice exécutive McCain de s'employer à faire du Programme alimentaire mondial un chef de file dans la promotion des partenariats avec le secteur privé. Nous adressons également nos remerciements aux représentants du secteur privé, qui ont proposé une feuille de route convaincante que d'autres entreprises pourront suivre.

Comme le Conseil de sécurité ne le sait que trop bien, les personnes les plus vulnérables du monde traversent une période de grand péril. Les besoins humanitaires augmentent à un rythme effréné et l'écart entre les financements octroyés et les besoins évalués par l'ONU s'élève à près de 40 milliards de dollars. Nous avons l'impression d'être témoins chaque jour de l'apparition d'une nouvelle crise humanitaire. Pas plus tard que ce mardi, nous avons assisté aux inondations catastrophiques qui ont ravagé la Libye, faisant des milliers de morts, et ce week-end, nous avons observé avec horreur un tremblement de terre dévastateur qui a secoué le Maroc. Nous présentons nos condoléances aux peuples libyen et marocain et leur témoignons notre solidarité en cette période difficile.

Durant la séance d'information qui s'est tenue hier (voir S/PV.9417), j'ai indiqué que je revenais d'un voyage à la frontière entre le Tchad et le Soudan. Les réfugiés que j'ai rencontrés étaient profondément traumatisés. Des femmes et des filles ont subi des violences sexuelles, tandis que des enfants et des bébés souffrent de malnutrition sévère. Nous sommes face à une urgence humanitaire grave. Les travailleurs humanitaires que j'ai rencontrés s'efforcent héroïquement de sauver des vies, mais ils ont besoin que la communauté internationale leur fournisse

davantage de ressources. J'encourage tous les États représentés dans cette salle, et les autres, à donner davantage.

Le moment est venu de prendre des mesures audacieuses. Il appelle à rompre le statu quo, à mener une réflexion globale sur la manière de faire face à des crises de plus en plus longues et à faire en sorte que chacun, pas seulement les États Membres mais tous ceux qui en ont les moyens, jouent leur rôle. C'est pourquoi le débat d'aujourd'hui sur la manière de mieux impliquer le secteur privé est si important.

Ces dernières années, quatre des plus grandes entreprises de logistique, à savoir UPS, Agility, Maersk et DP World, ont régulièrement uni leurs forces au sein du module de la logistique dirigé par le Programme alimentaire mondial. L'initiative Connecting Business du Bureau de la coordination des affaires humanitaires a ouvert la voie en créant un réseau de chambres de commerce indépendantes et de fondations privées engagées dans les efforts d'intervention humanitaire. Dans des endroits comme Haïti, où la violence en bande organisée entrave l'accès humanitaire, le secteur privé joue un rôle vital. Par l'intermédiaire d'Airlink, une organisation d'aviation commerciale et privée à but non lucratif spécialisée dans la logistique liée aux catastrophes et partenaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international, nous avons mis en place un pont aérien humanitaire. Les compagnies aériennes commerciales ont fait don de capacités sur leurs itinéraires existants pour transporter de l'aide, tandis que les prestataires de services logistiques ont assuré le bon acheminement des fournitures vitales. C'est ainsi qu'est né un partenariat décisif qui a permis de faire parvenir le traitement du choléra aux personnes qui en avaient besoin.

Le secteur privé s'est également mobilisé pour venir en aide au peuple ukrainien, qui souffre des conséquences dévastatrices de la guerre d'agression brutale de Poutine. L'année dernière, des organisations du secteur privé ont apporté une aide en espèces et en nature pour contribuer à l'intervention humanitaire en Ukraine et ailleurs dans le monde, et la World Central Kitchen, pionnière en matière de partenariats entre secteur public et secteur privé, a collaboré avec des restaurants locaux pour nourrir les réfugiés à la frontière de l'Ukraine et dans le monde entier. Plus tôt dans l'année, le secteur privé a également contribué à hauteur de centaines de millions de dollars à la réponse au tremblement de terre en Türkiye. Plus près de nous, les États-Unis sont fiers de travailler avec des organisations telles que Tent Partnership for Refugees, qui a mobilisé ses plus de 300 entreprises membres pour

aider les réfugiés à se préparer à l'emploi et leur fournir du travail.

Ces exemples ne font qu'effleurer la réalité. Pendant trop longtemps, nous nous sommes tournés vers le secteur privé uniquement pour obtenir des financements. Il faut reconnaître qu'il a fait preuve d'une grande générosité. Mais en 2023, nous savons qu'il a beaucoup plus à offrir. Ses capacités, son savoir-faire et ses innovations sont absolument nécessaires. Le secteur public doit faire davantage pour œuvrer activement avec le secteur privé, en particulier dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable. Il doit tirer parti du savoir-faire du secteur privé et le traduire en actions. Il est grand temps d'investir dans cette relation et de la renforcer, et il est grand temps pour nous de faire entrer le secteur privé par la grande porte. Les personnes les plus vulnérables du monde comptent sur nous. Agissons de toute urgence, et avançons ensemble dans la solidarité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je rappelle à tous les orateurs et oratrices qu'ils sont priés de limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de trois minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence. Le voyant rouge de leur microphone se mettra à clignoter au bout de trois minutes pour les inviter à conclure leurs observations.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre nomination au poste de Ministre des affaires étrangères de la République d'Albanie, et remercier l'Albanie d'avoir organisé cette importante séance afin d'examiner les moyens de faire progresser les différents partenariats pour renforcer l'efficacité de l'aide humanitaire. Je remercie également tous les intervenants, représentant respectivement le Programme alimentaire mondial, Goldman Sachs et Mastercard.

Je me joins à tous ceux qui ont exprimé leurs condoléances pour les victimes du récent tremblement de terre au Maroc et des inondations en Libye. L'Égypte exprime sa solidarité avec ces deux peuples et pays frères.

Il est inquiétant que les rapports de l'ONU estiment que 345 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, ce qui laisse présager une véritable catastrophe, alors que les besoins humanitaires ont atteint des niveaux record, et que 360 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

Aussi, je voudrais présenter la vision de l'Égypte sur la manière de surmonter ces défis.

Premièrement, l'Égypte souligne la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de l'augmentation des besoins humanitaires par une approche globale intégrant la réalisation du développement durable, d'une part, et prenant en considération le besoin urgent de régler les conflits et les crises humanitaires selon des normes établies conformes à la Charte des Nations Unies, d'autre part – tout en stimulant les taux de croissance économique et l'emploi, en éliminant la pauvreté, en préservant les institutions de l'État et en renforçant leurs capacités à faire face aux différents défis aux fins d'une paix et d'une stabilité durables. Je me fais également l'écho des observations du Représentant permanent du Ghana, Harold Agyeman, concernant la consolidation de la paix.

Deuxièmement, l'Égypte note le lien étroit entre les taux élevés de faim et d'insécurité alimentaire et les taux croissants de conflits armés, ce qui confirme que des efforts concertés doivent être menés à l'échelon international pour atteindre rapidement l'objectif de développement durable no 2, relatif à l'élimination de la faim et à l'instauration de la sécurité alimentaire. Mon pays appelle les partenariats humanitaires à prendre cela en compte.

Troisièmement, l'Égypte souligne la nécessité de mener des efforts concertés à l'échelon international pour soutenir les pays qui accueillent un nombre croissant de migrants et de réfugiés, déplacés pour des raisons humanitaires, en particulier dans le contexte de la crise économique mondiale qui touche de plein fouet les pays en développement. L'Égypte rappelle qu'elle a accueilli près de 9 millions de migrants et de réfugiés originaires de 58 pays. Nous sommes déterminés à faire en sorte qu'ils puissent bénéficier de tous les services de base tout en vivant et en partageant leur quotidien avec les Égyptiens en dehors des camps de réfugiés. Pour garantir la durabilité des efforts des pays qui accueillent les personnes touchées par les crises humanitaires, y compris l'Égypte, un soutien accru de la part de la communauté internationale est nécessaire.

Quatrièmement, l'Égypte exhorte le secteur privé à jouer un rôle plus important pour combler le déficit de financement entre les contributions des donateurs et les besoins des opérations humanitaires. Nous soulignons qu'il importe de veiller à ce que les efforts pour accroître le nombre de partenaires fournissant une aide humanitaire tiennent compte de deux points principaux. Le premier, c'est l'adhésion totale aux principes qui sous-tendent l'action humanitaire, à savoir la neutralité,

l'indépendance, la non-politisation et la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays bénéficiaires. Le second, c'est la reconnaissance du fait que les partenariats avec divers acteurs, y compris le secteur privé, ne doivent pas servir de prétexte aux États et aux donateurs pour ne pas honorer leurs engagements financiers en faveur des opérations humanitaires sur la base du principe de solidarité internationale.

L'Égypte poursuit ses efforts nationaux, par l'intermédiaire de l'Agence égyptienne de partenariat au service du développement, pour fournir un soutien au renforcement des capacités des États africains. L'Égypte s'engage à soutenir les efforts du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et souligne la responsabilité du secteur privé au niveau national, ainsi que celle de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la République de Türkiye.

M^{me} Güven (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé un débat public sur ce sujet important.

Les besoins humanitaires à travers le monde augmentent fortement en cette période marquée par des crises imbriquées, des catastrophes naturelles, des conflits, des inégalités et une incertitude accrue. L'absence de progrès, voire la régression dans la réalisation de certains des objectifs de développement durable est très préoccupante pour nous tous. Le niveau actuel du financement du développement et les autres moyens de mise en œuvre sont loin d'être satisfaisants. Les écarts d'investissement peinent à se réduire. Le financement des opérations humanitaires diminue de jour en jour. L'écart entre les besoins de financement et les contributions des donateurs exerce une pression considérable sur les pays bénéficiaires et les pays donateurs. Il est donc crucial de rechercher des approches novatrices pour rendre les opérations humanitaires plus efficaces et plus inclusives. Il est nécessaire de trouver des solutions à long terme aux crises humanitaires pour promouvoir le lien entre l'action humanitaire et le développement.

Dans ce contexte, la Türkiye a mis à profit les principes de base de sa politique étrangère fondée sur l'esprit d'entreprise et la dimension humanitaire. Mon pays a plaidé en faveur d'une coopération mondiale et d'un multilatéralisme efficace, comme en témoigne son partenariat global et de longue date avec l'ONU. Ce partenariat a également permis au secteur privé de faire sa part. À cet égard, nous

avons accueilli en 2016 le premier Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui a également constitué un cadre exceptionnel qui a permis aux Gouvernements, à l'ONU, au secteur privé et aux organisations non gouvernementales de débattre de nouveaux moyens de relever les défis mondiaux les plus urgents.

Le partenariat solide entre la Türkiye et l'ONU, complété par le secteur privé, contribue également au règlement des conflits qui sévissent dans notre région. La Türkiye, en collaboration avec l'ONU, a joué un rôle clef dans la mise en œuvre de l'Initiative de la mer Noire. Cette initiative a permis d'exporter plus de 33 millions de tonnes de céréales et de denrées alimentaires. Grâce aux navires marchands, l'Initiative s'est révélée être un exemple type de partenariat humanitaire public-privé efficace. La Türkiye poursuit ses efforts pour relancer l'Initiative en tenant compte des préoccupations de toutes les parties concernées.

Le partenariat entre la Türkiye et l'ONU a également été conçu pour promouvoir le lien entre l'action humanitaire et le développement et pour renforcer le rôle du secteur privé dans cette équation. À cet égard, la Türkiye est cofondatrice du Centre international d'Istanbul d'appui au secteur privé aux fins du développement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui facilite la contribution du secteur privé à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En outre, la Türkiye accueille et soutient la Banque de technologies des Nations Unies pour les pays les moins avancés. La Banque joue un rôle crucial en tant qu'acteur mondial important dans les efforts de développement des pays les moins avancés dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, en collaboration avec les partenaires concernés à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, y compris le secteur privé.

Enfin et surtout, la vision à long terme de la Türkiye en matière de relèvement, définie au lendemain des tremblements de terre dévastateurs qui ont frappé le pays, est basée sur le principe qui consiste à reconstruire en mieux. Il s'agit en effet d'un bon exemple de collaboration multipartite entre les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé. Cette vision a été développée par les autorités turques avec la contribution du PNUD, de la Banque mondiale et de l'Union européenne et elle est étayée par une coopération étroite entre les secteurs public et privé, ainsi que les organisations non gouvernementales. Elle vise à construire de manière plus écologique et plus intelligente, en mettant l'accent sur la

résilience aux catastrophes et l'efficacité énergétique, tout en construisant des logements permanents dans les zones touchées par le séisme.

Il est de notre responsabilité collective de réfléchir aux moyens adéquats de combler les lacunes et d'envisager de nouveaux modes de collaboration entre les différents acteurs dans les domaines humanitaire et du développement. À cette fin, la Türkiye continuera de tirer parti du potentiel que lui confèrent sa tradition étatique bien ancrée, sa position géographique centrale, ses institutions solides et ses ressources humaines importantes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud.

M. Van Schalkwyk (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat public. Il est particulièrement pertinent au vu des catastrophes nationales qui se sont produites au Maroc et en Libye. Nous exprimons toute notre sympathie à ces pays frères. Nous remercions les personnes qui nous ont fait rapport aujourd'hui à ce sujet.

Les conflits armés continuent d'entraîner et d'alimenter fortement l'aggravation de la crise humanitaire mondiale. Ils sont la principale cause des déplacements forcés, y compris les déplacements internes, et des situations de réfugiés prolongées. L'émergence de nouveaux conflits va encore aggraver une situation humanitaire déjà catastrophique.

Bien qu'en matière de risque humanitaire l'Afrique du Sud soit principalement exposée aux risques liés aux conditions météorologiques, l'aide humanitaire que nous fournissons est axée essentiellement sur les contextes où les besoins humanitaires sont liés à des conflits.

Le Gouvernement sud-africain continue de mettre en place des partenariats public-privé et reconnaît que des partenariats innovants peuvent tirer parti des compétences locales et industrielles pour renforcer la préparation et la riposte aux situations d'urgence. Cela permet également d'affronter des difficultés telles que l'insuffisance des ressources et d'autres entraves à la riposte.

La fourniture de l'aide humanitaire nécessite souvent de renforcer les partenariats avec l'ONU et d'autres acteurs humanitaires. Pour ce faire, nous devons appuyer les interventions humanitaires dirigées par l'ONU qui rappellent les principes directeurs de la collaboration entre les secteurs public et privé dans le domaine de l'action humanitaire et veiller à ce que les grands principes

humanitaires d'humanité, de neutralité et d'impartialité soient respectés et appliqués. La promotion de partenariats humanitaires public-privé respectant ces principes pourrait contribuer à renforcer la coordination des interventions humanitaires et à les rendre plus efficaces et plus percutantes. Nous estimons qu'il faut empêcher les entreprises impliquées dans des conflits de participer à l'action humanitaire afin d'éviter un conflit d'intérêt évident.

Le secteur privé peut atténuer les crises humanitaires provoquées par des conflits grâce à des accords et des procédures claires concernant la distribution de l'aide humanitaire. Cela inclut la distribution et la mobilisation des ressources ; la mise en place de nouveaux mécanismes de financement de l'aide humanitaire en collaboration avec les organismes concernés ; l'accent mis sur des mécanismes de financement durables, tels que le transfert de risque ou l'assurance, afin de renforcer la résilience au sein des États ; et l'amélioration de la technologie pour une réponse efficace. L'Afrique du Sud utilise également les partenariats pour fournir des articles de secours par l'intermédiaire de magasins de gros et de détail grâce à un système de bons. Cela permet de préserver les moyens de subsistance dans les différents secteurs et d'assurer la reprise d'un fonctionnement normal.

L'Afrique du Sud maintiendra toujours que la première chose à faire est de prévenir les conflits pour éviter les situations humanitaires qui en découlent. De même, il est important de renforcer la résilience à tous les niveaux et de lutter contre les crises humanitaires liées au climat.

Enfin, nous réaffirmons que les partenariats humanitaires public-privé doivent être mis en place dans le respect des principes humanitaires et en coopération avec le système des Nations Unies et les partenaires humanitaires reconnus.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Samson.

M^{me} Samson (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres oratrices et orateurs pour exprimer la solidarité et présenter les condoléances de l'Union européenne au Maroc et à la Libye. Nous nous tenons prêts à leur fournir une aide et nous nous sommes déjà mobilisés à cet égard.

J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Türkiye, le Monténégro, la Serbie, l'Albanie, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats, ainsi que la Géorgie, candidat potentiel, et Monaco, s'associent à la présente déclaration.

L'écart entre les besoins humanitaires et le financement des donateurs est alarmant. Les effets combinés des changements climatiques, de la hausse des prix des denrées alimentaires et des conflits armés dans le monde, y compris l'agression de la Russie contre l'Ukraine, ont porté les besoins humanitaires à un niveau sans précédent. La communauté internationale doit trouver de nouveaux moyens créatifs pour combler le fossé et mettre en place une structure de financement plus équilibrée. La participation des acteurs du secteur privé, en partenariat avec les acteurs traditionnels du secteur public, peut améliorer la réponse humanitaire, en particulier sur deux plans : la logistique et le financement.

La logistique représente 60 à 80 % de l'ensemble des dépenses humanitaires d'urgence. L'optimisation de la logistique contribuera donc à combler le déficit de financement. Le secteur privé peut apporter des compétences logistiques spécifiques, notamment en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Les pratiques nouvelles et le regard neuf des entreprises mondiales et locales peuvent améliorer l'efficacité et même améliorer l'accès à l'aide humanitaire. L'équipe d'urgence logistique en est un exemple : elle est composée de quatre des plus grandes entreprises mondiales de logistique et de transport, qui collaborent pour soutenir le module mondial de la logistique et apportent un soutien bénévole dans le cadre des interventions d'urgence et en cas de catastrophe naturelle à grande échelle.

L'Union européenne est en train de renforcer sa collaboration avec le secteur privé pour combler les lacunes logistiques des opérations humanitaires. Nous encourageons la gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement, conformément à la politique logistique humanitaire. De nouvelles initiatives telles que la capacité d'intervention humanitaire européenne peuvent également contribuer à cet esprit de collaboration.

L'Union européenne se félicite également que le Secrétaire général ait proposé de créer une plateforme d'urgence, à laquelle devraient participer les acteurs concernés de toutes les régions du monde, y compris le secteur privé, la société civile et les experts en la matière. Nous sommes déterminés à participer au débat sur l'adoption d'un document final ambitieux du Sommet de l'avenir qui inclurait cette plateforme.

Le financement est un autre domaine de partenariat. S'il existe une marge de progression pour les dons philanthropiques, les signaux en provenance du secteur privé montrent qu'encourager les investissements du secteur privé offre un plus grand potentiel. Le financement mixte,

qui conjugue les dons du secteur public et les investissements du secteur privé, est beaucoup utilisé dans le cadre de la coopération pour le développement. Cette pratique peut être élargie, en particulier dans les contextes humanitaires où se manifestent des besoins à long terme et où le renforcement du marché et le relèvement peuvent remplacer le financement d'urgence.

La Commission européenne s'est engagée pour la première fois à envisager le financement mixte de l'aide humanitaire dans sa communication de 2021 à ce sujet. Elle a lancé des projets pilotes pour montrer comment les subventions humanitaires peuvent attirer des investissements privés dans les contextes fragiles. Les premiers projets, inaugurés en 2022, en collaboration avec le Comité international de secours et le Conseil danois pour les réfugiés, réunissent 1,6 million d'euros de subventions ainsi que des contributions provenant de banques de développement et d'investisseurs privés. L'Union européenne est déterminée à continuer de rechercher des moyens novateurs pour combler le déficit de financement de l'action humanitaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Massari (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe à la déclaration qui vient d'être faite au nom de l'Union européenne et souhaite ajouter quelques observations à titre national.

Le défi humanitaire auquel nous sommes confrontés est sans précédent. Il n'y a pas grand-chose à ajouter aux paroles prononcées aujourd'hui par la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial et aux nombreux appels lancés par le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint Griffiths. La situation est effroyable : le sous-financement de toutes les initiatives humanitaires est mis en évidence dans chaque rapport. Le secteur privé peut venir à la rescousse, et la coopération public-privé en est l'aboutissement logique. Nous devons agir dès maintenant, et le partenariat humanitaire public-privé est l'une des solutions pour y parvenir. L'Italie remercie la présidence albanaise d'avoir inscrit ce sujet à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Cette année, le débat que le Conseil économique et social a consacré aux affaires humanitaires a également porté sur la question de la participation du secteur privé à l'intervention humanitaire. La sécurité alimentaire, la protection des civils en période de conflit armé et toutes les autres crises humanitaires exigent des partenariats plus solides et plus vastes pour parvenir à la résilience

et à des solutions durables. La résolution humanitaire adoptée en juin (résolution 2023/16 du Conseil économique et social), même si elle a fait l'objet de négociations complexes, souligne clairement l'importance de renforcer la coordination entre les organisations humanitaires, les gouvernements et les acteurs de la société civile afin de garantir une réponse globale et efficace. Le secteur privé est un élément essentiel de ce tableau.

Afin de faire face aux conséquences humanitaires des conflits, des changements climatiques et des risques écologiques, et de les réduire au minimum, l'alerte rapide et les mesures préventives sont cruciales. Pour ce faire, nous avons besoin de solutions politiques et nous devons nous montrer plus rapides, plus efficaces et moins réticents face aux risques dans le cadre des efforts humanitaires et de développement – autant d'aspects pour lesquels le secteur privé peut contribuer aux efforts déployés par le secteur public. Il arrive que l'aide au développement n'atteigne pas les personnes les plus vulnérables. Il faut changer ce paradigme, et ce, dès maintenant. Afin de nous attaquer aux facteurs de l'insécurité alimentaire, nous devons pouvoir compter sur des fonds d'urgence souples, en particulier en ce qui concerne les mesures et le financement par anticipation. Il est beaucoup plus rapide, plus digne et plus rentable de lancer une intervention humanitaire avant qu'un choc prévisible ne se produise, et cela permet de sauver davantage de vies. Il faut appliquer et améliorer les mesures préventives.

À la réunion-bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui s'est tenue à Rome en juillet, une session entière a été consacrée à la contribution de l'industrie spatiale à la prévention de l'insécurité alimentaire. L'Italie estime que le partenariat humanitaire public-privé doit faire fond sur de telles initiatives. Le déploiement d'efforts conjoints public-privé peut apporter la valeur ajoutée technologique inhérente aux solutions conçues et élaborées uniquement par le secteur privé. Des partenariats plus vastes, transcendant les cloisonnements de l'action humanitaire, sont plus que nécessaires. Cette démarche doit inclure des partenariats avec le secteur privé, le monde académique, la société civile, les acteurs locaux et régionaux, les femmes, les jeunes et les fondations, ainsi que, bien entendu, l'Organisation des Nations Unies, les gouvernements, les donateurs et les organisations internationales non gouvernementales. C'est également le seul moyen de régler la question primordiale du financement.

Les fondations du secteur privé recèlent un vaste potentiel inexploité pour ce qui est de guider et

d'encourager les investissements privés dans le secteur humanitaire également. Pour que ces partenariats soient fructueux, nous devons œuvrer collectivement avant, pendant et après les crises. Il existe des limites à ce qu'une intervention humanitaire peut accomplir, mais nos efforts seront plus efficaces si nous tirons parti des capacités et des mandats uniques que le secteur public met à profit dans l'ensemble de l'intervention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Malovrh (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Albanie d'avoir organisé cet important débat public et exprimer ma gratitude aux intervenants pour leurs exposés instructifs.

Les problèmes auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui sont nombreux et graves, allant des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement aux inégalités économiques, à la cybersécurité, aux catastrophes naturelles, à l'instabilité politique, aux conflits et à d'autres crises. Ces difficultés surviennent souvent simultanément, faisant peser un fardeau disproportionné sur les petites nations en développement et leurs communautés. Il est évident que les individus, ou souvent les États seuls, ne peuvent pas supporter ces fardeaux, et que les ressources traditionnelles sont insuffisantes pour faire face à l'intensification croissante des besoins et des coûts. Dans ce contexte, il apparaît de plus en plus clairement qu'il est essentiel de forger des partenariats entre les secteurs public et privé. Ce type de collaboration peut constituer un complément vital, en mettant en commun les compétences et en exploitant les ressources nouvelles et existantes et jouer un rôle fondamental en s'attaquant aux besoins et aux coûts les plus urgents, tout en tirant parti des technologies modernes.

La Slovaquie encourage activement le développement des partenariats public-privé dans les affaires humanitaires, comme le soulignent les lignes directrices récemment adoptées pour la coopération avec les organisations non gouvernementales de développement et d'aide humanitaire. Il ressort des pratiques antérieures et actuelles que ces partenariats permettent de répondre aux besoins humanitaires avec une grande rapidité, une grande souplesse et un bon rapport coût-efficacité, en particulier sur le terrain, là où les besoins sont les plus pressants. Toutefois, il est essentiel de respecter certains principes lors de la discussion de ces partenariats, et notamment d'opérer une distinction entre les activités humanitaires et commerciales. Le renforcement des capacités locales et de la résilience, les interventions précoces et le relèvement

au lendemain des conflits sont des aspects de plus en plus importants à prendre en considération. Selon nous, il est impératif d'investir davantage, y compris par l'intermédiaire de partenariats public-privé, dans les efforts de prévention tels que l'éducation et la sensibilisation. Cela contribuera à atténuer les crises humanitaires et à renforcer l'efficacité et l'efficacités des interventions.

En outre, nous devons insister sur l'importance que revêt la protection des droits humains, en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité. La Slovénie accorde une attention particulière à la sécurité alimentaire, à l'accès à l'eau potable et à la lutte contre la violence fondée sur le genre dans le cadre de ses efforts d'aide humanitaire. Nous sommes fiers d'avoir lancé des projets en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et dans des pays tels que l'Ouganda, le Soudan du Sud et le Liban.

Je voudrais également rappeler la nécessité absolue de pouvoir fournir une aide humanitaire sans entrave, tout particulièrement en période de conflit armé, lorsque cette aide devient la seule bouée de sauvetage. La collaboration avec le secteur privé peut considérablement améliorer l'acheminement de l'aide, compte tenu de la souplesse, des ressources humaines et de l'accès aux technologies modernes dont il bénéficie. Cette démarche peut à son tour conduire à des réductions de coûts et, en fin de compte, à une augmentation de la qualité et de la quantité de l'aide fournie.

Pour terminer, je tiens à souligner que nous reconnaissons la nécessité d'améliorer l'aide humanitaire et que nous sommes conscients du potentiel de développement que recèlent les partenariats public-privé. Cependant, nous devons toujours placer le bien-être et les intérêts des populations au centre de ces efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer les sincères condoléances de ma délégation aux peuples et aux Gouvernements libyen et marocain.

Le thème du présent débat public est particulièrement pertinent, car nous constatons aujourd'hui que les besoins humanitaires augmentent pratiquement partout, principalement en raison des conflits et des catastrophes naturelles. Dans le même temps, le déficit de financement entre ces besoins humanitaires et les ressources nécessaires pour y faire face continue de se creuser. En parallèle, face à la complexité et à l'interdépendance

croissantes des crises humanitaires, le secteur privé, fort de ses ressources, de son expérience, de ses technologies de pointe et de ses capacités logistiques, doit s'impliquer davantage. C'est pourquoi les partenariats avec le secteur privé se sont révélés à la fois efficaces et efficaces dans de nombreuses opérations d'aide humanitaire à travers le monde.

Étant donné qu'aucun pays ou région ne peut jouir d'une paix et d'une sécurité véritables si les besoins humanitaires de ses habitants ne sont pas satisfaits, le partenariat public-privé constitue une évolution bienvenue, car il contribue à atténuer et à prévenir les causes profondes des crises humanitaires. La promotion de ces partenariats peut être utile pour appuyer la mise en œuvre des programmes axés sur les liens entre l'action humanitaire, le développement et la paix. En outre, les partenariats public-privé peuvent être mis à profit pour faire entrer dans le domaine de l'aide humanitaire des entrepreneurs sociaux privés qui tirent parti de technologies de pointe, telles que l'intelligence artificielle et la chaîne de blocs. Un exemple notable est la collaboration entre le Programme alimentaire mondial et Mastercard. La technologie numérique et les cartes électroniques prépayées de Mastercard ont permis à des millions de réfugiés syriens d'acheter de la nourriture et d'autres produits de première nécessité sans avoir à affronter de longues files d'attente. Dans le même ordre d'idées, le rôle joué par l'entreprise United Parcel Service dans l'acheminement de l'aide humanitaire s'avère désormais indispensable dans de nombreuses régions. En outre, le partenariat entre IKEA et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a joué un rôle crucial dans la fourniture de 80 000 unités de logement innovant à des personnes déplacées dans 80 pays à travers le monde.

Le Gouvernement coréen développe de plus en plus sa coopération avec des partenaires privés dans le cadre d'opérations d'aide humanitaire. Aujourd'hui, les partenariats public-privé établis par la Corée couvrent un large éventail de domaines : secours d'urgence, réduction des risques de catastrophe, relèvement rapide, aide aux réfugiés et aux personnes déplacées et prévention de la violence fondée sur le genre. Parmi les exemples de résultats positifs, nous pouvons citer l'aide fournie par des organisations non gouvernementales (ONG) coréennes aux femmes rohingya qui se sont réfugiées au Bangladesh en 2018. Les ONG ont démontré leur expérience, leur savoir-faire et leur sensibilité en matière de conseil psychosocial et de traitements post-traumatiques à l'intention des victimes de violences sexuelles. La Corée est également venue en aide aux communautés de réfugiés

au Kenya et en Ouganda, a fourni des soins de santé d'urgence et de l'aide alimentaire dans les zones touchées par la maladie à coronavirus (COVID-19) au Pérou et aux Philippines, et a participé aux efforts de lutte contre la sécheresse en Éthiopie ainsi qu'aux secours d'urgence apportés aux communautés touchées par le tremblement de terre en Türkiye au mois de février dernier.

Dans le cadre de son mandat prochain au Conseil de sécurité, la République de Corée s'est engagée à assumer de plus grandes responsabilités et à accroître les contributions qu'elle apporte à la communauté internationale. À cette fin, nous prévoyons une augmentation sans précédent du budget que nous consacrons à l'aide humanitaire pour l'année prochaine. Nous continuerons de nous employer à fournir une aide humanitaire plus efficace et efficiente grâce à des projets de partenariat public-privé créatifs et novateurs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Danemark.

M^{me} Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : Au nom des pays nordiques – la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon propre pays, le Danemark –, je voudrais remercier l'Albanie d'avoir convoqué le débat public d'aujourd'hui et de nous donner l'occasion de faire avancer les discussions au sein du Conseil de sécurité sur les solutions impliquant un partenariat public-privé et le rôle qu'elles peuvent jouer pour répondre aux besoins humanitaires dans le contexte de la paix et de la sécurité internationales. Je remercie également tous les intervenants de leurs précieuses observations.

Nous voudrions nous concentrer sur trois questions : le secteur privé en tant qu'acteur inestimable lorsqu'il s'agit de sauver des vies, le secteur privé en tant que source essentielle d'innovation, et la nécessité de renforcer la coordination entre tous les acteurs, notamment le secteur privé, pour répondre aux besoins humanitaires actuels et à venir.

Premièrement, dans un monde où les besoins humanitaires croissent beaucoup plus vite que les fonds disponibles pour apporter une aide vitale, comme cela a été souligné aujourd'hui, il est urgent que tous les acteurs se mobilisent. Ces dernières années, nous avons assisté à une augmentation du financement consacré par le secteur privé aux urgences humanitaires, sur la base des principes de solidarité et de partage des responsabilités. Cette tendance est une évolution salutaire et nécessaire. Les pays nordiques ont une longue tradition en matière d'aide humanitaire et figurent souvent parmi les premiers

contributeurs au niveau mondial dans ce domaine. Cependant, nous pouvons tous faire plus pour créer des synergies et collaborer davantage avec le secteur privé. L'Initiative de la mer Noire a montré comment les secteurs public et privé peuvent œuvrer de concert pour éviter une nouvelle aggravation de la crise alimentaire mondiale. Nous déplorons que la Russie ait quitté cette initiative et l'appelons à revenir sur sa décision.

Deuxièmement, le secteur privé crée 90 % des possibilités d'emploi dans les pays en développement et ouvre ainsi une voie essentielle vers l'autosuffisance. Les entreprises utilisent leurs compétences et leurs ressources pour créer des marchés locaux susceptibles d'offrir un accès durable aux biens et aux services. Le développement des économies locales profite aux communautés, les renforce et réduit leur dépendance à l'égard de l'aide humanitaire. Le secteur privé contribue à l'innovation dans plusieurs domaines clefs de l'action humanitaire, qu'il s'agisse de la logistique, du logement, des communications ou des technologies de l'information. Le Conseil a souvent discuté de la transformation numérique du maintien de la paix, qui s'inspire dans une large mesure des avancées technologiques disponibles dans le secteur privé. Ces progrès technologiques du secteur privé sont tout aussi prometteurs pour les acteurs humanitaires.

Troisièmement, la complexité croissante des urgences humanitaires actuelles est telle qu'il est impossible d'y faire face en l'absence d'une action coordonnée de tous les acteurs concernés, notamment le secteur privé. Nous devons veiller à mettre en place une architecture humanitaire inclusive qui permette une véritable participation du secteur privé. Le cas échéant, nos modèles de programmation et de fonctionnement doivent intégrer l'implication du secteur privé dans tous les secteurs et veiller à une ouverture et une prévisibilité certaines quant aux possibilités de collaboration. C'est particulièrement important au regard de l'engagement des pays nordiques à développer des solutions locales, qui impliquent et responsabilisent réellement les communautés au profit de la paix et de la stabilité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Inde.

M^{me} Kamboj (Inde) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat public crucial d'aujourd'hui. Nous sommes d'accord avec vous pour dire que le maintien de la paix et de la sécurité internationales est un objectif fondamental énoncé dans la Charte des Nations Unies. Il est indéniable que les approches diplomatiques et militaires traditionnelles

ne permettent plus à elles seules de relever les défis complexes qui menacent la stabilité mondiale aujourd'hui.

Quelle est donc la voie à suivre ? Si nous voulons réussir à surmonter ces difficultés, il est de plus en plus nécessaire de promouvoir des partenariats public-privé plus robustes dans le domaine humanitaire, car ils constituent une approche progressive pour faire face aux défis liés à la paix et à la sécurité mondiales en offrant une plateforme sans égale en matière de collaboration entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales, la société civile et les entités du secteur privé. Pour assurer l'efficacité de ces partenariats, il est toutefois impératif de mettre en place au préalable des garde-fous, de trouver un juste équilibre entre les différents intérêts, d'appliquer des règles déontologiques et de veiller à ce qu'ils rendent compte de leur action.

Mon pays, l'Inde, est partisan de longue date des partenariats public-privé dans le cadre des opérations humanitaires et de secours en cas de catastrophe, tant au niveau national qu'à l'étranger. C'est pourquoi l'Agence nationale indienne de gestion des catastrophes a collaboré avec de multiples parties prenantes afin de tirer parti de leurs forces, de leurs ressources et de leurs capacités pour relever de manière efficace les défis rencontrés en matière de gestion des catastrophes. Les partenariats public-privé se sont révélés très opportuns, au cours de catastrophes naturelles, pour mobiliser des ressources, apporter un soutien financier et mettre à disposition des technologies, des fournitures essentielles et même de la main-d'œuvre.

Sur la scène internationale, on a toujours pu compter sur l'Inde pour faire partie des premiers intervenants dans les interventions humanitaires et de secours en cas de catastrophe. Que ce soit dans le cadre de l'opération Kaveri au Soudan, de l'opération Dost en Türkiye, de l'opération Ganga en Ukraine, de l'opération Shakti en Afghanistan ou encore de l'opération Rahat au Yémen, nous avons travaillé en parfaite harmonie avec de multiples parties prenantes sur le terrain afin de fournir une aide d'urgence et de garantir un relèvement rapide. Nos actions sont ancrées dans une philosophie qui conçoit le monde comme une grande famille et, comme l'a déclaré le Premier Ministre Modi lors du récent et fructueux sommet du Groupe des Vingt à New Delhi, ce modèle de développement centré sur l'humain demeurera notre principe directeur à l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Guatemala.

M^{me} Rodríguez Mancía (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à remercier la délégation albanaise, qui préside le Conseil de sécurité pour le mois de septembre, et en particulier le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de l'Albanie, d'avoir convoqué l'important débat public d'aujourd'hui. Nous remercions également la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial ainsi que M. Cohen et M. Miebach de leurs contributions stimulantes.

Je voudrais tout d'abord exprimer notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple marocains à la suite du tremblement de terre dévastateur qui vient de se produire dans leur pays, ainsi qu'avec le peuple et le Gouvernement libyens confrontés aux conséquences du cyclone Daniel. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés et une reconstruction rapide des communautés touchées.

Les crises prolongées causées par les conflits continuent de provoquer des besoins humanitaires, notamment parmi les civils, qui sont les plus durement touchés par les conflits armés. Les conflits augmentent les risques de famine et de malnutrition, en particulier pour les femmes et les filles. La multiplicité de crises actuelles, notamment les conflits armés, au premier rang desquels il faut citer l'agression illégale, injustifiée et non provoquée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, et ses actions qui ne cessent de mettre en péril la sécurité alimentaire mondiale, ont entraîné une déstabilisation macroéconomique des prix des denrées alimentaires, ce qui a eu des conséquences dévastatrices. Il s'agit notamment du déplacement forcé des populations et de la perte d'accès aux moyens de subsistance et aux revenus, ce qui nécessite le déploiement d'une intervention humanitaire.

Pour parvenir à la paix et à la prospérité dans un monde confronté à des menaces, les États Membres doivent trouver de nouveaux moyens d'agir collectivement et de coopérer à tous les niveaux. À cette fin, il faut s'adapter aux réalités d'aujourd'hui. Le Nouvel Agenda pour la paix, récemment présenté par le Secrétaire général, s'articule autour des principes fondamentaux de confiance, de solidarité et d'universalité, qui sont les fondements de la Charte des Nations Unies, pour atteindre les objectifs de développement durable et s'acquitter de la mission consistant essentiellement à prévenir et régler les crises humanitaires et les conflits de manière cohérente et complémentaire, contribuant ainsi à la pérennisation de la paix internationale.

Il est urgent de renforcer le dispositif d'intervention humanitaire par des partenariats stratégiques tels que ceux ayant trait à l'innovation, à la recherche et à l'efficacité des entreprises, qui sont nécessaires pour étendre la portée de l'aide humanitaire.

L'Initiative de la mer Noire, qui a permis de garantir la sécurité alimentaire mondiale et de soulager la faim dans le monde, en mettant particulièrement l'accent sur les régions en conflit, a été un exemple important de partenariats public-privé dans le domaine de l'intervention humanitaire. Une fois de plus, nous regrettons que la Fédération de Russie y ait mis fin.

L'adaptation de nouvelles techniques, notamment l'intégration de nouvelles technologies numériques ou les progrès de la médecine ou de la cartographie par satellite, est essentielle à la qualité de l'intervention humanitaire, dans la mesure où la recherche et le développement des entreprises constituent une contribution déterminante pour protéger les plus vulnérables et agir immédiatement pour sauver des vies en améliorant les conditions de sécurité et en renforçant les interventions humanitaires, axées sur l'édification de communautés plus résilientes et plus pacifiques.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Belgique.

M. Lagatie (Belgique) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de présenter nos condoléances aux peuples marocain et libyen.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cet important débat sur le renforcement du partenariat humanitaire public-privé, qui tombe à point nommé et qui est axé sur les solutions. Je remercie également les intervenants de leurs exposés riches en informations.

Je voudrais souligner les points suivants au nom des pays du Benelux, à savoir le Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas et mon pays, la Belgique. Nous nous associons bien entendu à la déclaration faite par la représentante de l'Union européenne, en qualité d'observatrice.

Les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance sont fondamentaux pour l'action humanitaire. Il semble important de rappeler ces principes clefs de l'aide humanitaire, ainsi que le respect du droit international humanitaire, dans ce contexte, en particulier en ce qui concerne l'agression russe contre l'Ukraine et le récent retrait de la Fédération de Russie de l'Initiative de la mer Noire, qui a une incidence directe sur la sécurité alimentaire mondiale. Il en va de même du blocage

du mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide humanitaire en Syrie.

L'Ukraine et la Syrie ne sont, hélas, pas les seuls pays touchés. Le Conseil de sécurité est régulièrement informé par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, et d'autres acteurs de l'ONU des terribles souffrances également infligées aux populations du Soudan, du Yémen, de l'Afghanistan, du Myanmar et des environs, de l'est de la République démocratique du Congo, du Sahel et, malheureusement, de bien d'autres régions du monde. La liste des crises oubliées est bien trop longue et il ne doit pas y avoir de hiérarchie entre ces crises. Elles méritent toutes la même attention de la part de l'ONU, de même qu'elles méritent toutes le même appui politique et le même financement de notre part, en tant qu'États Membres. C'est l'une des raisons pour lesquelles les pays du Benelux ont largement recours au financement des activités de base.

Cette année marque le vingtième anniversaire de l'adoption des Principes et bonnes pratiques d'action humanitaire, que doivent mettre en œuvre les donateurs. Ils visent à améliorer la cohérence et l'efficacité de l'action des donateurs, ainsi que sa transparence. Certains des éléments clefs du Good Humanitarian Donorship (Initiative sur les principes et bonnes pratiques d'action humanitaire) pourraient être repris par des acteurs privés ou dans le cadre de partenariats public-privé.

Premièrement, nous devons assurer la protection des civils et des personnes qui ne participent plus aux hostilités, et faciliter leur retour à une vie normale.

Deuxièmement, nous devons renforcer les capacités des pays touchés et des populations locales afin que les gouvernements et les populations locales soient mieux à même de s'acquitter de leurs responsabilités et de se concerter efficacement avec les partenaires humanitaires.

Troisièmement, nous devons fournir l'aide humanitaire de manière à favoriser le relèvement et le développement durable.

Quatrièmement, nous devons appuyer et promouvoir le rôle central et sans égal joué par l'ONU.

En dernier lieu, nous devons nous efforcer de garantir la prévisibilité et la souplesse des financements fournis à l'ONU et à d'autres acteurs humanitaires clefs, par exemple en recourant à un financement des activités de base.

Enfin, je voudrais mettre en avant souligner quelques pratiques optimales et sources d'inspiration possibles.

Les pays du Benelux appuient des approches humanitaires innovantes telles que le lancement de la première obligation à impact humanitaire, un instrument financier visant à encourager les investissements sociaux du secteur privé au profit des victimes de conflits, et les accélérateurs de l'innovation humanitaire, qui visent à appuyer des solutions technologiques répondant aux défis mondiaux urgents rencontrés dans l'espace humanitaire. Un autre exemple créatif est l'organisation de hackathons humanitaires faisant participer de nombreux acteurs dans le domaine des nouvelles technologies.

La science et la technologie sont indispensables pour relever les défis interdépendants d'aujourd'hui. L'ONU et ses États Membres ont tout à gagner d'une relation plus forte et plus souple entre la science, la politique et la société, dans le strict respect des principes humanitaires. Les pays du Benelux se félicitent en outre de la création par le Secrétaire général, le mois dernier, d'un conseil consultatif sur la science et la technologie.

Je saisis cette occasion pour souligner, à titre national, l'importance des travaux entrepris par le nouveau Groupe d'amis sur la science au service de l'action.

Pour terminer, je voudrais dire que les pays du Benelux croient en la nécessité de favoriser les liens entre l'aide humanitaire et le développement durable. Le secteur privé pourrait et doit également jouer un rôle concret à cet égard. Nous appelons tous les donateurs et les acteurs humanitaires à sortir des sentiers battus et à réfléchir à la façon dont les innovations dans les domaines de la recherche, de l'industrie et du secteur privé pourraient être adaptées et transposées à une plus grande échelle dans différents contextes humanitaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Il reste un certain nombre d'orateurs et d'oratrices inscrits sur la liste pour la présente séance. Étant donné l'heure tardive, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 heures.